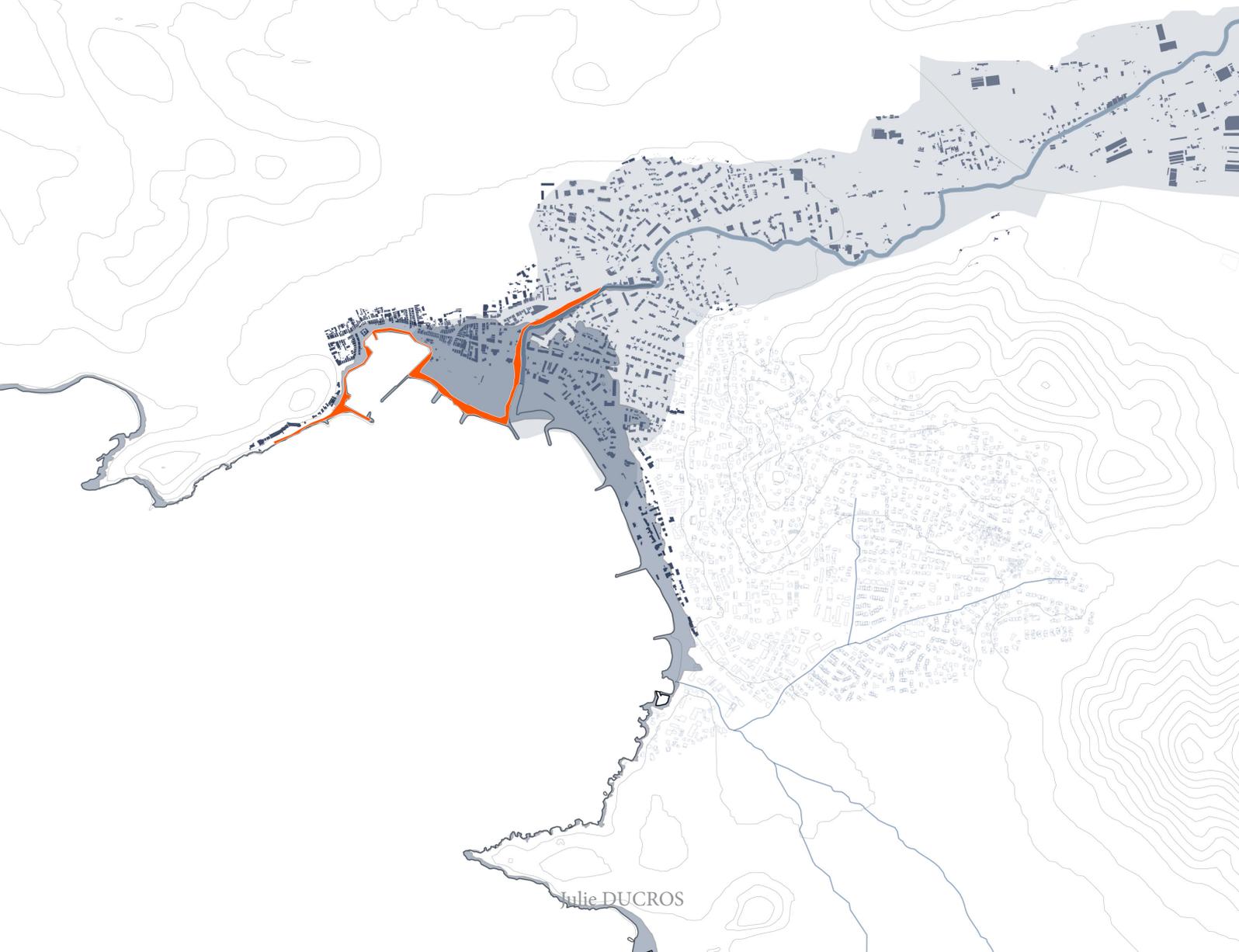


**Repenser Sanary-sur-mer et Six-Fours-les-
plages à l'horizon 2100.**

- Livret II -

**Patrimoine en danger, créer et vivre sa
protection**

ENSA Marseille - PFE 2021
Architecture et Territoires Méditerranéens
Habiter Demain Le Littoral



Remerciements

Je tiens à remercier monsieur Eric Dussol ainsi que monsieur Frédéric Gimmig, enseignants à l'ENSA Marseille, qui m'ont encadrée tout au long de ce projet.

Je veux également remercier Loïc Amey et Natacha Muller pour m'avoir supportée, aidée et m'avoir fait passer deux semestres en or à leurs côtés. Je tiens aussi à remercier l'ensemble de l'atelier pour leurs conseils et leur bonne humeur.

Sommaire

Introduction	9
I - Situation(s)	11
a. Historique	
b. Actuelle	
II - Enjeux	23
III - Evolution du projet	29
a. Nouveau port	
b. Le parking un nouveau lieu de vie	
c. Park(ing)	
IV - Projet final	45
a. Stratégie	
b. Nouveaux quais	
c. Façade commerciale	
d. La place publique	
V - Végétation existante	68
Conclusion	71



Introduction

Aujourd'hui on assiste au réchauffement climatique qui provoque petit à petit l'élévation du niveau marin. L'élévation maximum est de 3 mm/an depuis 1990. Mais quelles sont les prévisions d'élévation du niveau marin pour le futur ? Les résultats les plus récents sont du GIEC et prévoient une hausse de 2m d'ici 2100, 2100 n'est pas une fin mais seulement un repère temporel. Même si aujourd'hui les hommes arrêtaient de produire des gaz à effet de serre dans l'atmosphère peu de choses changeraient dans l'immédiat car la "machine" est mise en marche.

Cette hausse du niveau marin va avoir de réelles conséquences sur tous les littoraux de France et du monde et Sanary-sur-Mer, notre site de projet, ne va pas y échapper.

Mon travail porte plus précisément sur le quartier du port, le lieu de vie de Sanary-sur-mer, qui joue le rôle de place publique. C'est autour de ce port que s'est construite la ville au fil des ans.

Ce quartier est le centre historique de la commune avec ses ruelles piétonnes. Typiques de l'architecture provençale, ces ruelles piétonnes ont comme été épargnées par le temps et dégagent cette atmosphère par les couleurs des façades et leur largeur si bien connue de la Provence.

Ce port est reconnu comme l'un des plus typique et authentique port de la côte méditerranéenne française. Situé au cœur de la commune, il met à l'honneur une centaine de bateaux de patrimoine, les plus anciens datent de 1895 dont les fameux "pointus" provençaux.

C'est un espace qui pose des questions car il est une vitrine de l'histoire de Sanary mais la densification dans l'arrière pays pose des doutes sur le possible recul du trait de côte.

I- Situation(s)

Situation

Historique

Le port est construit au milieu du 16e siècle pour le commerce d'Ollioule car à cette époque, Sanary, sous son ancien nom Saint Nazaire, n'est pas indépendante et dépend d'Ollioule. Il se construit par un premier quai qui vient s'ajouter au débarcadère proche de la tour mais sa faible profondeur provoque des envasements fréquents par le Fleuve côtier, La Reppe.

Une grande partie de la population à l'époque vit de la mer : pêcheurs, navigateurs.

En 1672, c'est Pierre Puget qui dessine le futur port afin de lui donner plus d'importance.

En 1865, arrive Michel Pacha qui va consacrer ses efforts vers le tourisme de la ville. Pour cela il va mener une politique d'embellissement comme la plantation d'arbres, la création de fontaines et l'élargissement du port sur lequel sera créée une promenade.

Ce port est donc un témoin de l'histoire de cette ville, tout autour, on retrouvera le patrimoine architectural:

- La Tour romane, construite en 1300 par les Comtes de Provence dans le but de prévenir les attaques des Sarrasins et des pirates, en 1994 on y installe le Musée Frédéric-Dumas.

- L'Église Saint Nazaire, en 1570, devant l'accroissement de la population, les habitants de Sanary décident de construire leur église à l'emplacement du prieuré des moines de Saint Victor et la dédient à Saint Nazaire. Une nouvelle église est construite en 1892 à la même place par Michel Pacha.

- Des fontaines mises en place en 1867

- L'Hôtel de la tour sera construit en 1882

- C'est aussi dans ce quartier que l'on retrouve les jardins de la ville, l'un des seuls espaces verts publics présents sur la commune.

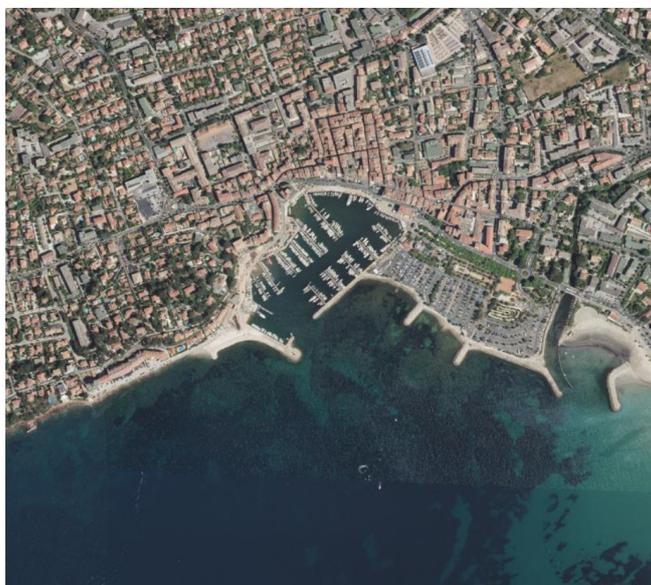
On remarque en comparant les cartes, l'aménagement du polder conquis sur la mer en plusieurs étapes. Une première en 1867, à l'époque de Michel Pacha qui, maire de la commune, mène la construction de cet aménagement pour éviter aux maisons d'être inondées lors des largades. On observe un agrandissement du terre-plein dans les années 50 et enfin un troisième agrandissement qui, depuis 2000 n'aura eu qu'une fonction de parking.



Carte Etat Major - 1820/1866



1950/1965



2021

Situation

Actuelle

Le port, centre de vie de la commune, présente une forte mixité d'usages et d'usagers. On y retrouve les locaux, avec une majorité de retraités mais aussi des commerçants et autres habitants, mais aussi beaucoup de touristes.

C'est une ville avec beaucoup de charme , et notamment un marché reconnu qui attire de nombreuses personnes le temps d'une journée ou d'un week-end.

Ce quartier est le pôle touristique. On y trouve , un marché tous les mercredis matins sous l'allée de platanes, des boutiques dans les ruelles piétonnes. Des restaurants bordent le port. On peut y voir aussi des jeux pour enfants, un carrousel, un mini golf, un skate parc mais peu entretenus. Un parc, et même le parking deviennent les lieux de rendez-vous des adolescents. On retrouve aussi sur ce lieu un club de plongée et de voile. C'est un lieu de vie.

Au regard des activités proposées par la ville notamment sur son site internet, la plupart des activités sont tournées vers la mer, on retrouve par exemple la plongée, le parachute ascensionnel ou des promenades en bateau.





Vue générale du port depuis la Montée des Oratoires. On peut voir les travaux actuels des nouveaux quais ainsi que la nouvelle capitainerie sur la gauche



Marché du Mercredi matin, il s'étend depuis le Rond-Point Jerzy Popiełuszko jusqu'à sur les quais du port. Il ya toujours une forte affluence.



Vue depuis les quais sur les «pointus» , masquottes de la commune, on peut voir l'Eglise Saint Nazaire en fond.



Les ruelles piétonnes typiques provençales qui viennent créer le centre ville et amènent au port.



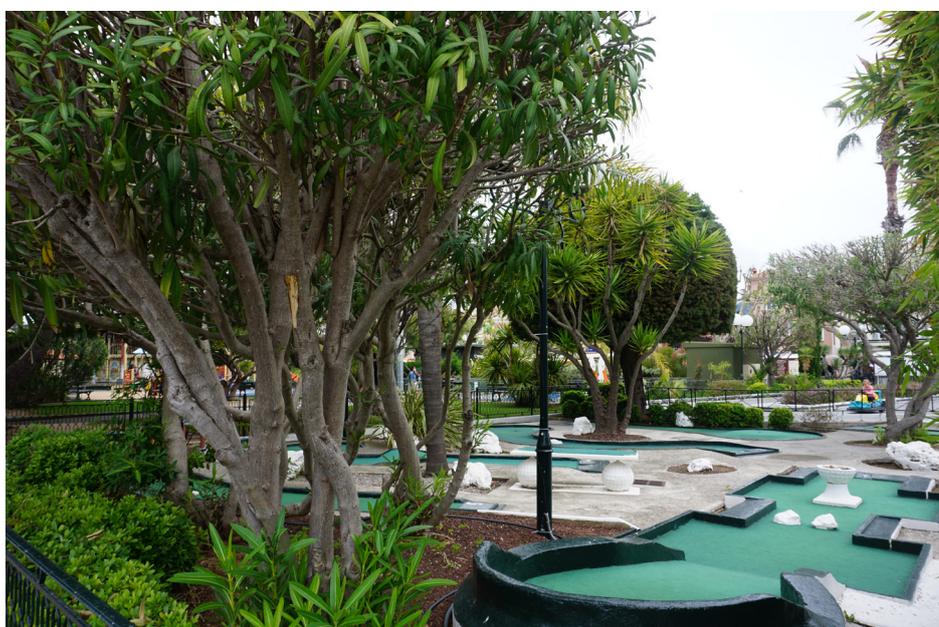
Boulevard Estienne d'Orves c'est la route qui longe le port. Elle devient piétonne les week-end.



Ici on peut observer la prolifération de posidonies qui bouchent totalement le fleuve de La Reppe qui est asséché.



Aménagement paysagé qui vient structurer les usages et créer une frontière végétale entre le parking et ici le Carrousel et jeux pour enfants.



De la même manière une frontière végétale vient délimiter le mini golf.



Enfin, le parking de l'Esplanade de 815 place qui coupe le rapport avec la mer à toute une partie de la ville.



La rue est devenue piétonne et a changé de nom. Elle se nomme aujourd'hui Rue Félix Pijaud et plus Rue du Général Rose. A droite de la photo se trouve la Mairie.



La rue est devenu piétonne, on remarque les différents moyens de locomotion des deux époques. La fontaine a été déplacée et l'orientation de sa statue aussi changé pour être tournée vers le quai.



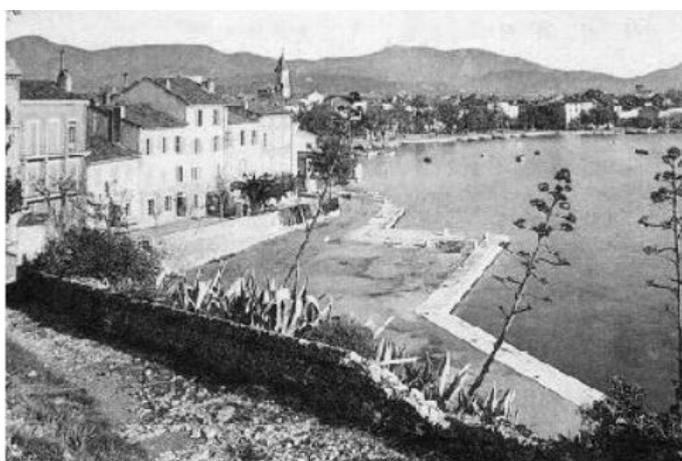
Le quai Charles de Gaulle. Au fond la Tour Romane



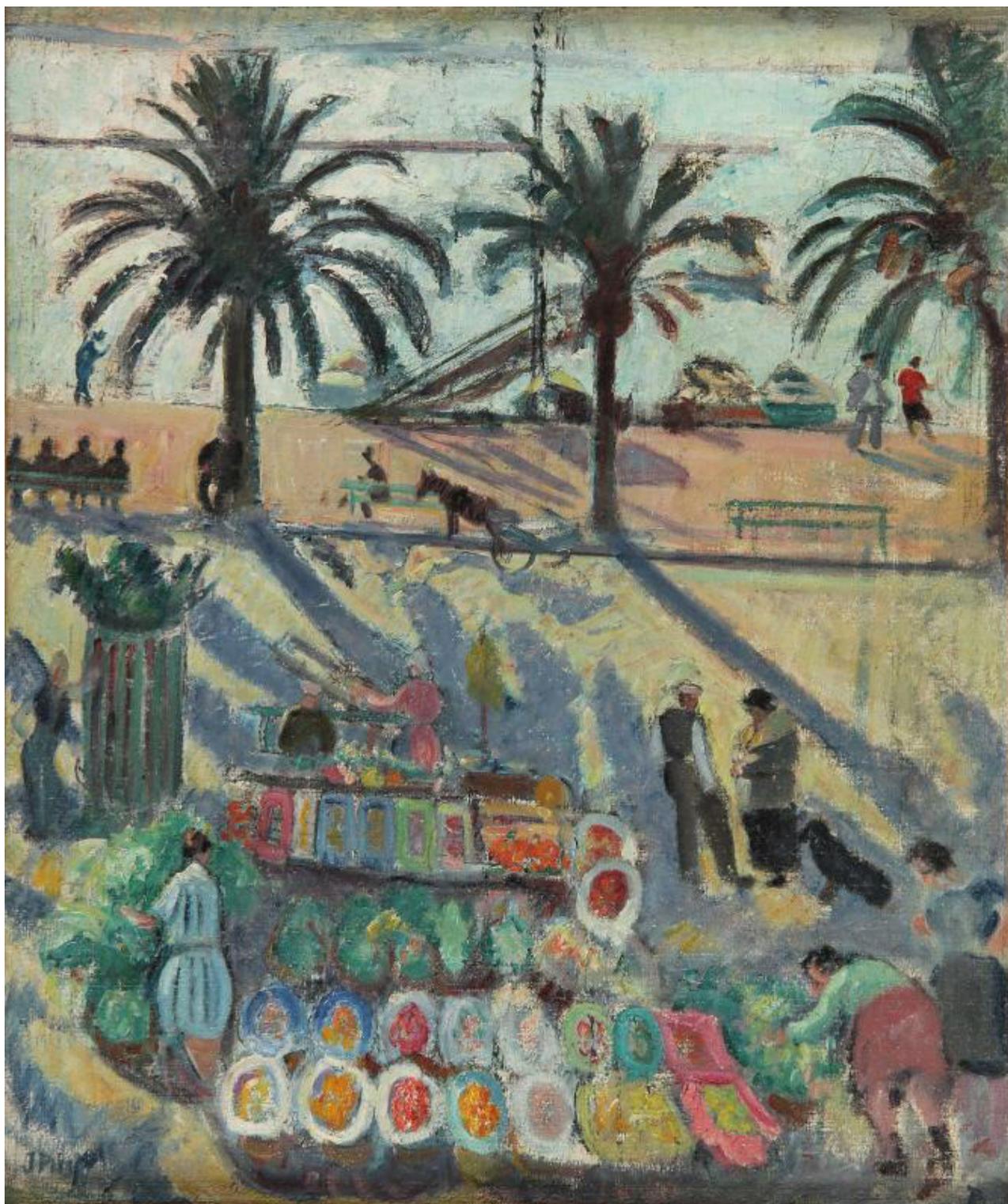
Le quai Marie Esmenard. A droite se situe l'Hôtel de la Tour.



Le quai Charles de Gaulle côté rue



Une vue générale du port depuis la Montée de l'Oratoire



C'est une ville et un quartier qui a inspiré des artistes comme ici Jean Puy avec «*Marché de Sanary*» de 1925.

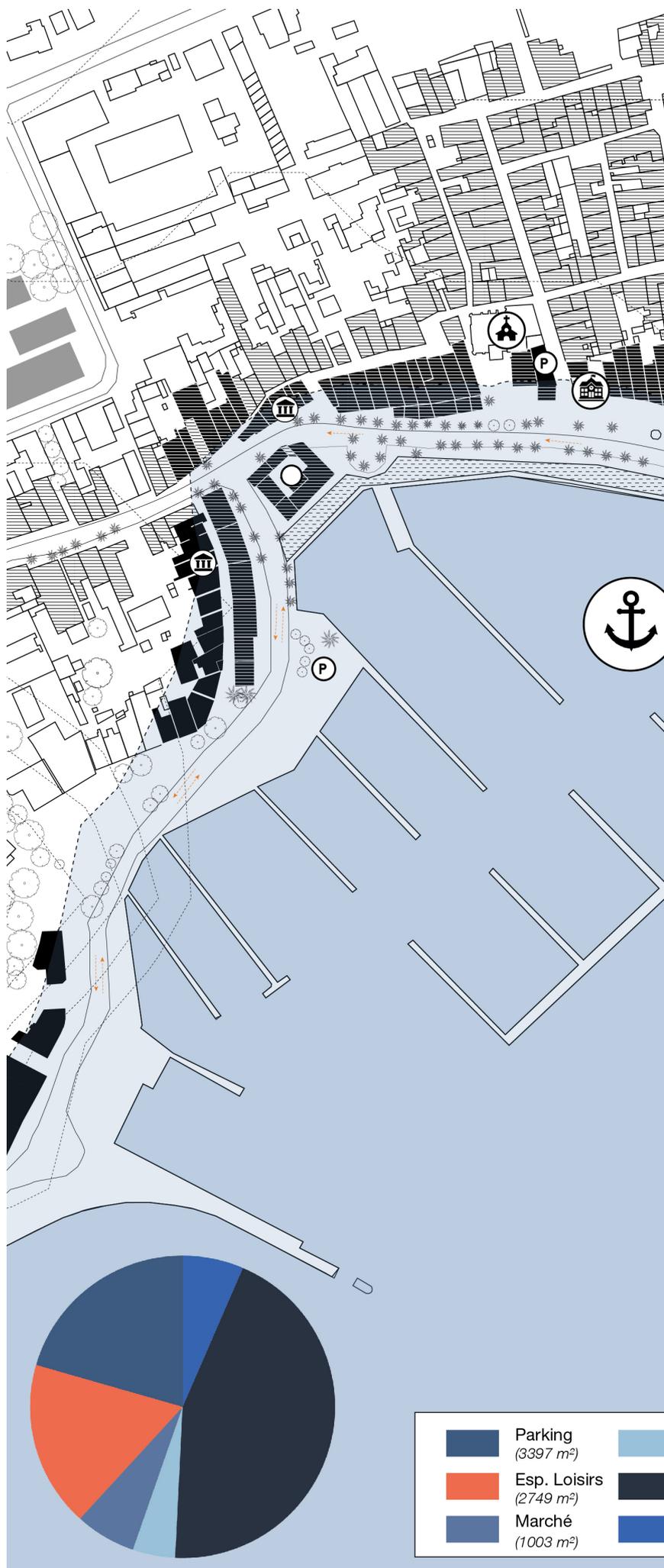
II- Enjeux

Tous les éléments cités précédemment vont disparaître à l'horizon 2100 suite à la montée des eaux. Les quais ainsi que la plupart des rez-de chaussées, dont souvent des restaurants, vont être impactés.

C'est toute une économie, une histoire, un patrimoine qui risque de disparaître. Mais aussi un lieu de rencontre.

Il est difficile d'imaginer un recul car la ville au fil des ans s'est densifiée, de plus c'est le seul espace libre qui permet la mise en place d'événements mais aussi d'avoir ce rapport à l'eau pour les usagers.

Aujourd'hui on veut valoriser la résilience naturelle mais cette posture est compliquée à moins de déménager la commune. J'ai décidé d'adopter une posture de défense, conserver, protéger et améliorer l'existant. La défense pourrait masquer la vue vers la mer mais si l'on regarde de plus près celle-ci est déjà peu visible il faut s'approcher ou prendre de la hauteur.





Bâti (L)
 (700 m²)
 Bâti (Rdc)
 (6867 m²)
 Quais
 (1005 m²)

	Mer		Logements touchés par la montée des eaux		Bâti scolaires
	+ 2.4 m		Logements avec Rdc commerciaux touchés par la montée des eaux		
	Logements		Logements avec Rdc commerciaux		



Carte des vues



III- Evolution du projet

#1. Un nouveau port





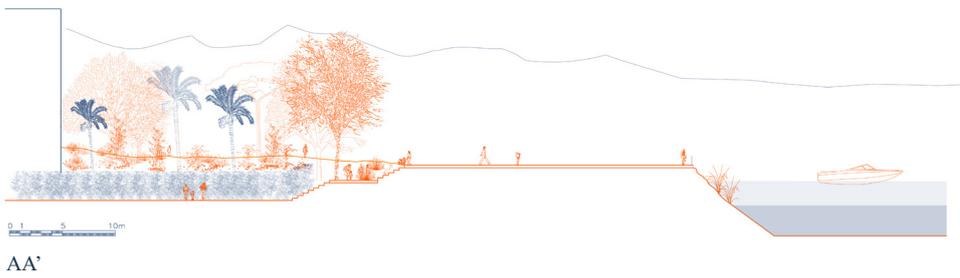
Evolution du projet

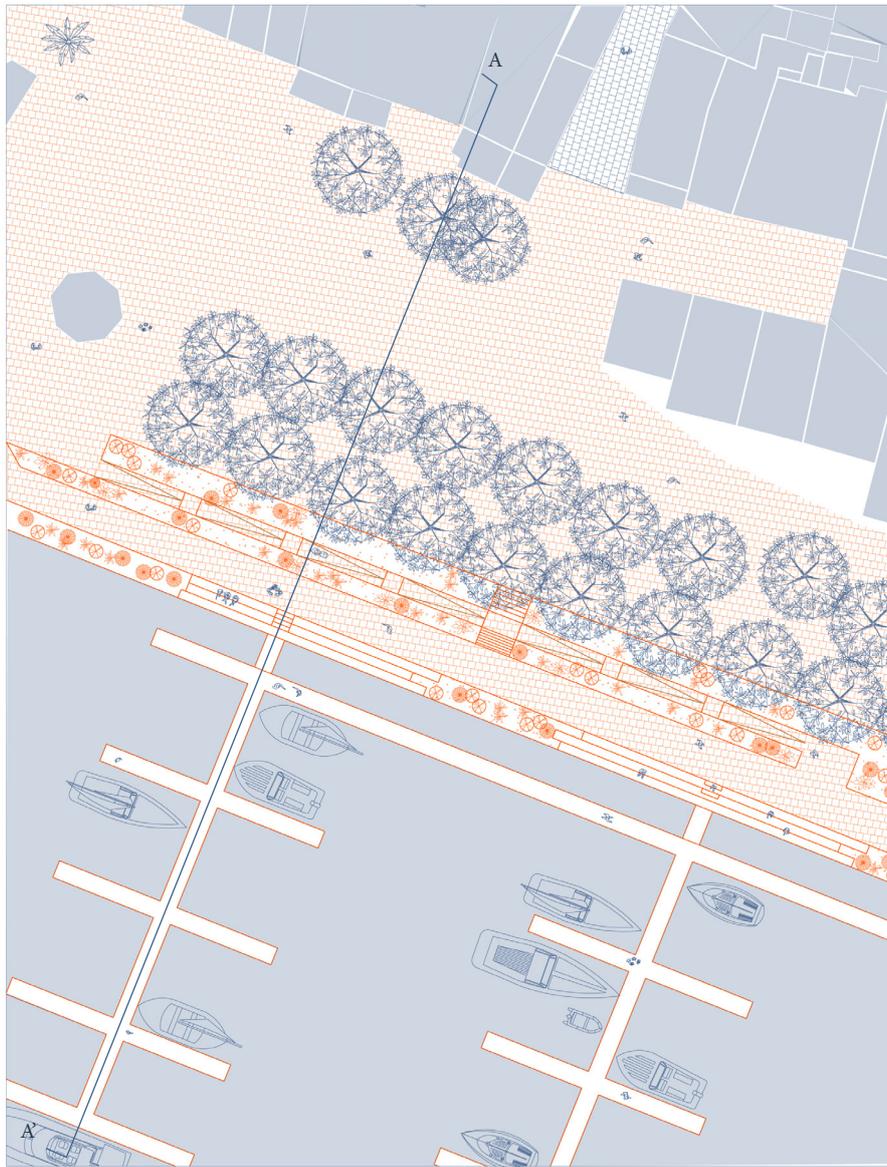
#1. Un nouveau port

Le but est une protection en béton qui vient protéger telle une digue le centre historique et qui remonte le long de la Reppe grâce à un talus végétalisé afin de protéger des inondations . Le long de cette protection viennent prendre place plusieurs usages comme un skate Park, des boutiques et surtout une promenade. Le but n'est pas de couper les usagers de la mer mais de garder une circulation sur cette protection. Son épaisseur varie suivant les endroits, l'idée étant de jouer avec cette épaisseur. Le centre-ville devient totalement piéton afin de continuer la politique de piétonnisation mise en place actuellement dans certaines rues, le week-end.

Le polder ici est détruit afin de lui redonner son usage d'antan, celui d'un port, il permettrait d'agrandir l'existant et d'augmenter la capacité d'accueil d'anneaux. Dans ce nouveau port, on peut voir la mise en place de quais flottants qui prennent appui sur la protection.

En étudiant le passé de ce lieu, La Reppe, à proximité, a posé de nombreux problèmes dûs à son envasement et à la prolifération de posidonie. De plus, c'est un chantier lourd dont les matériaux extraits et pollués, ne peuvent plus être réutilisés ce parking existant depuis plus de vingt ans sur cette avancée.





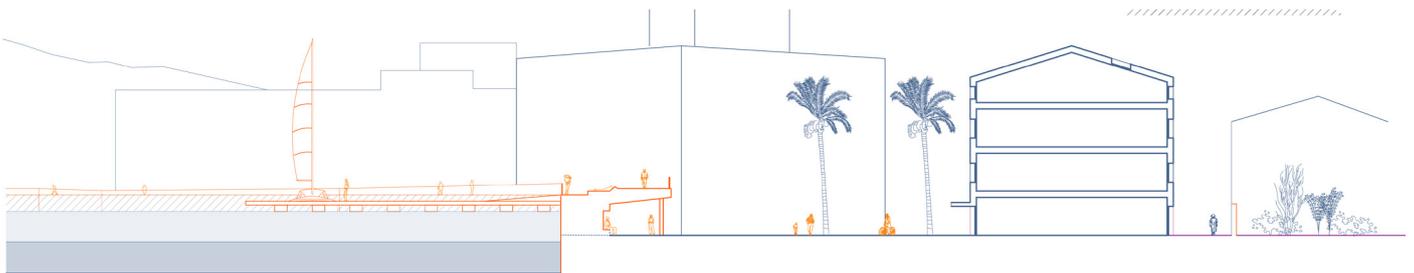
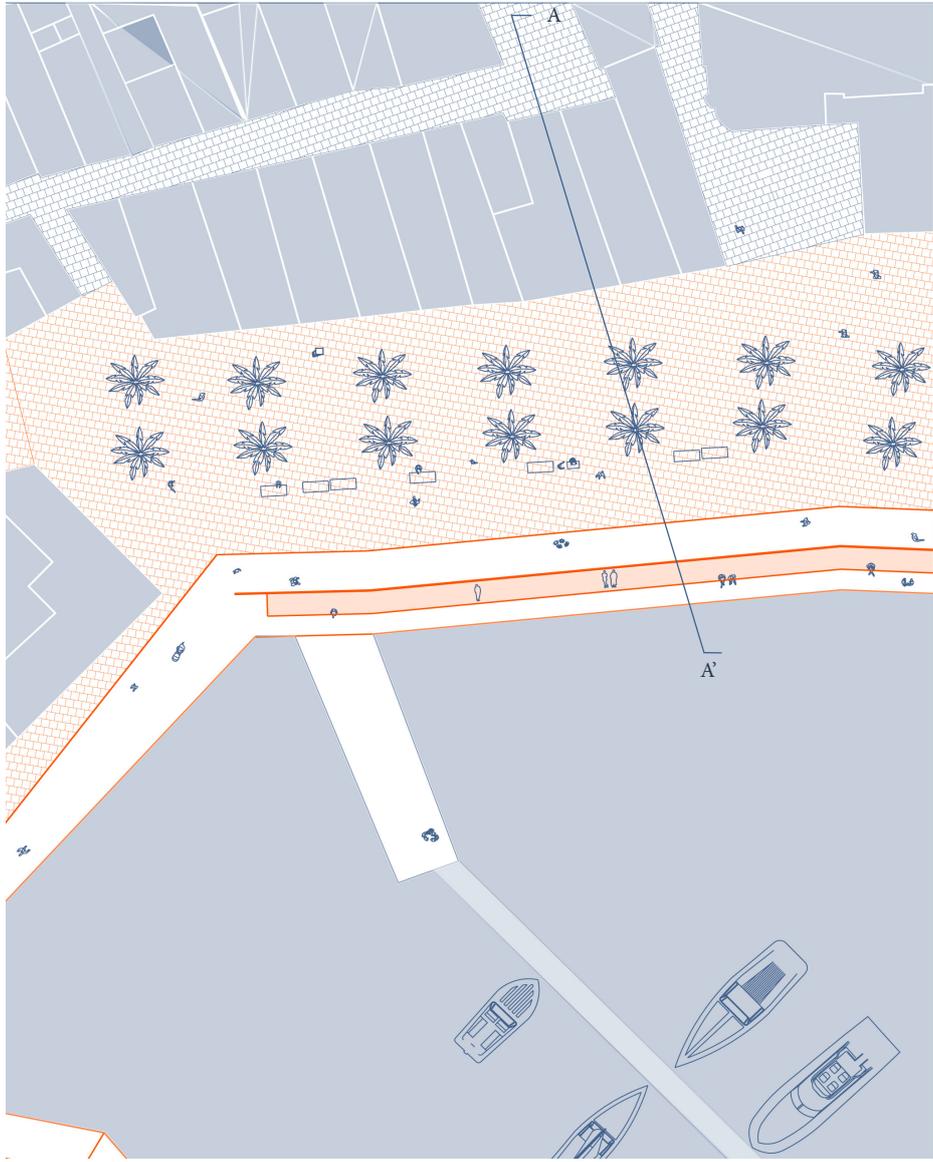
0 5 10 20 30m



0 5 10m

AA'



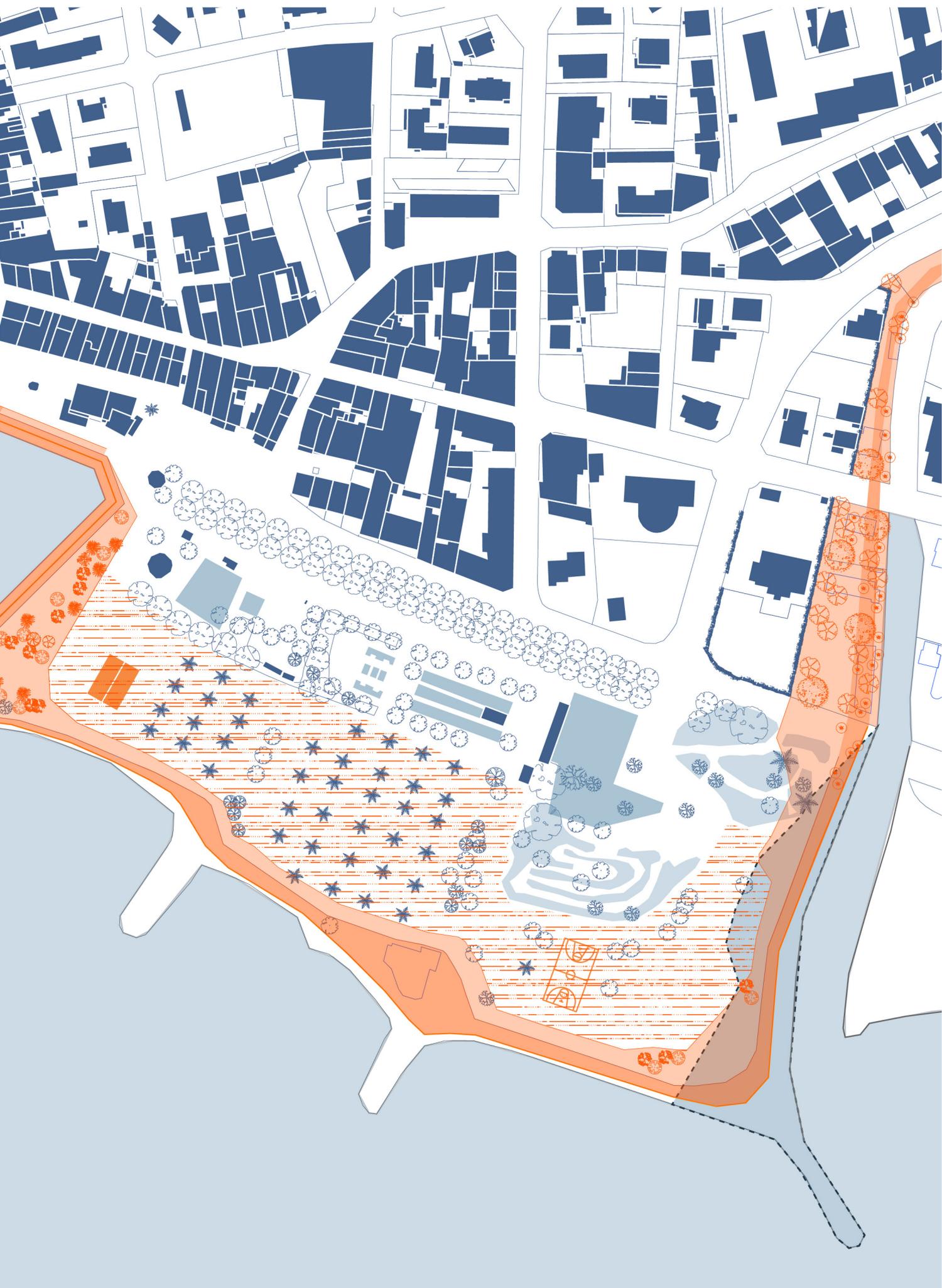


0 5 10m

AA'

#2. Le parking un nouveau lieu de vie



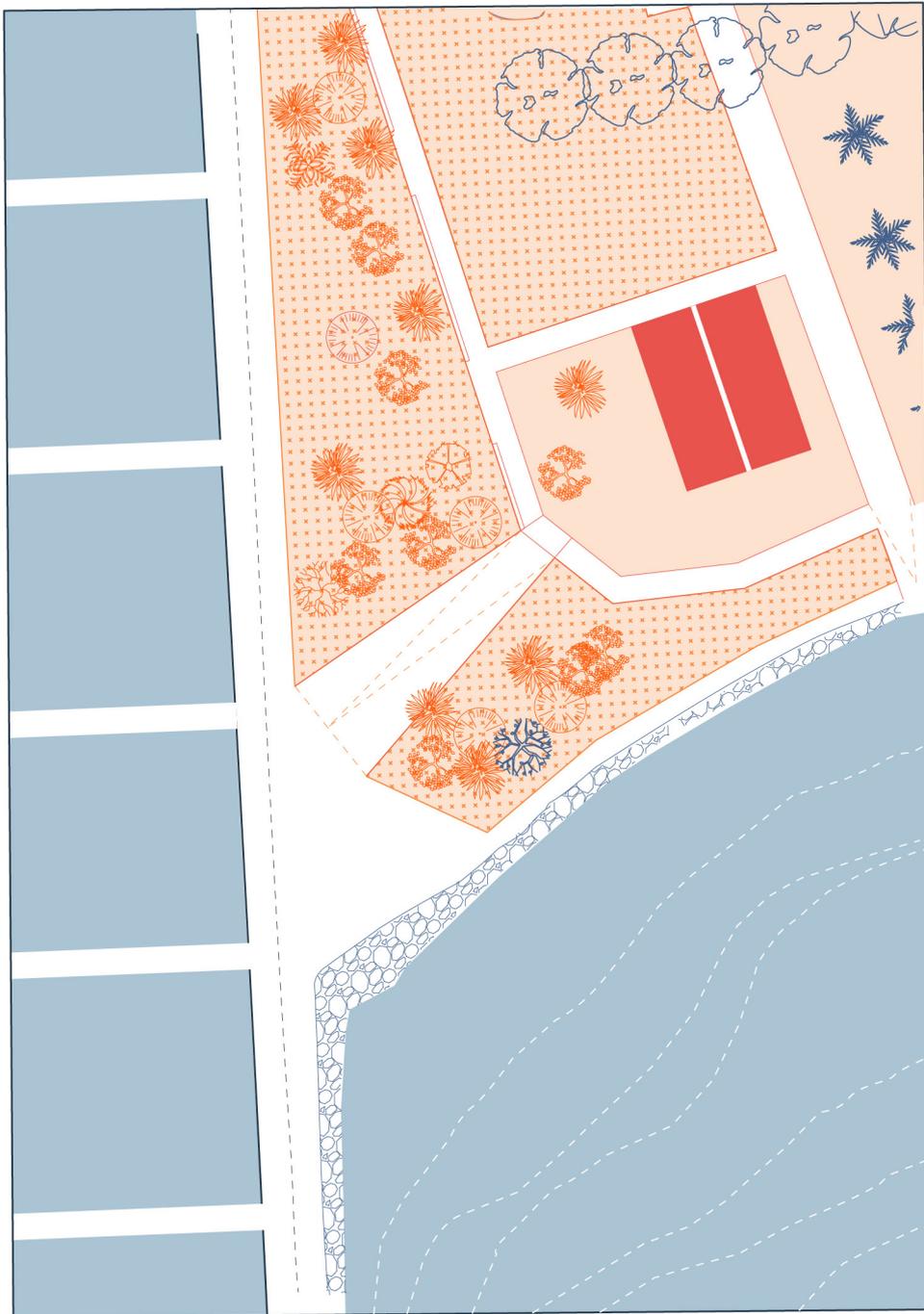


Evolution du projet

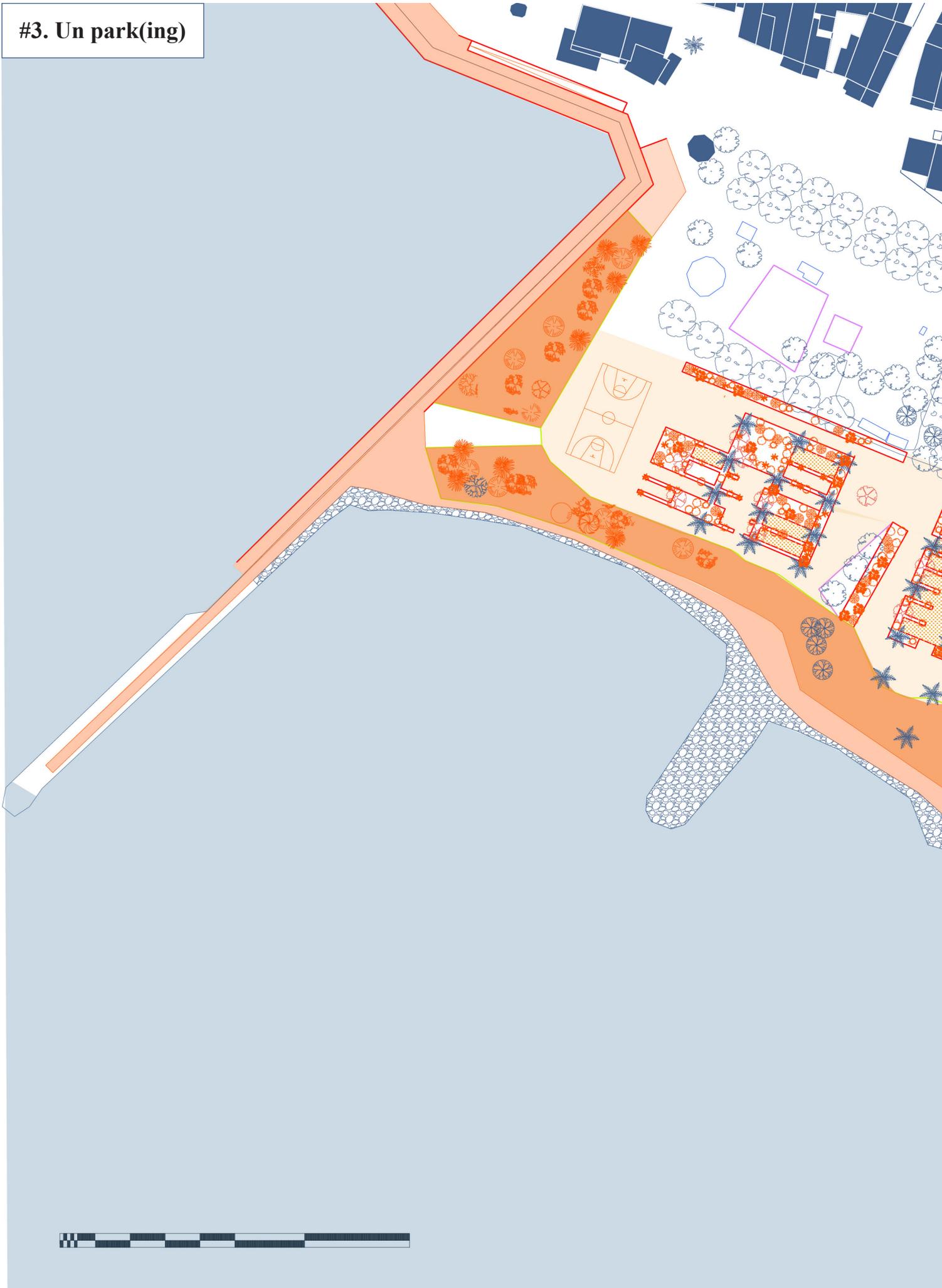
#2. Le parking, un nouveau lieu de vie

La protection sur les quais du port s'est légèrement modifiée, le skateparc devient gradins et une nouvelle capitainerie prend place telle une agrafe sur la protection. Des boutiques s'installent sous la protection au nord pour créer une continuité marchande. Le chantier naval est conservé, il est seulement réhaussé, la promenade longe celui-ci pour ne pas couper sa continuité.

Le terre-plein a changé plusieurs fois de forme. Il a par la suite été conservé mais résilient pour le garder comme un socle pour accueillir un quartier sur pilotis mais finalement l'idée a été abandonnée pour conserver cet espace, le protéger lui aussi par un talus végétalisé et faire disparaître seulement le parking au profil d'un espace public avec des équipements sportifs, des petites infrastructures qui peuvent accueillir restaurant et autres et garder un maximum de végétation existante.



#3. Un park(ing)



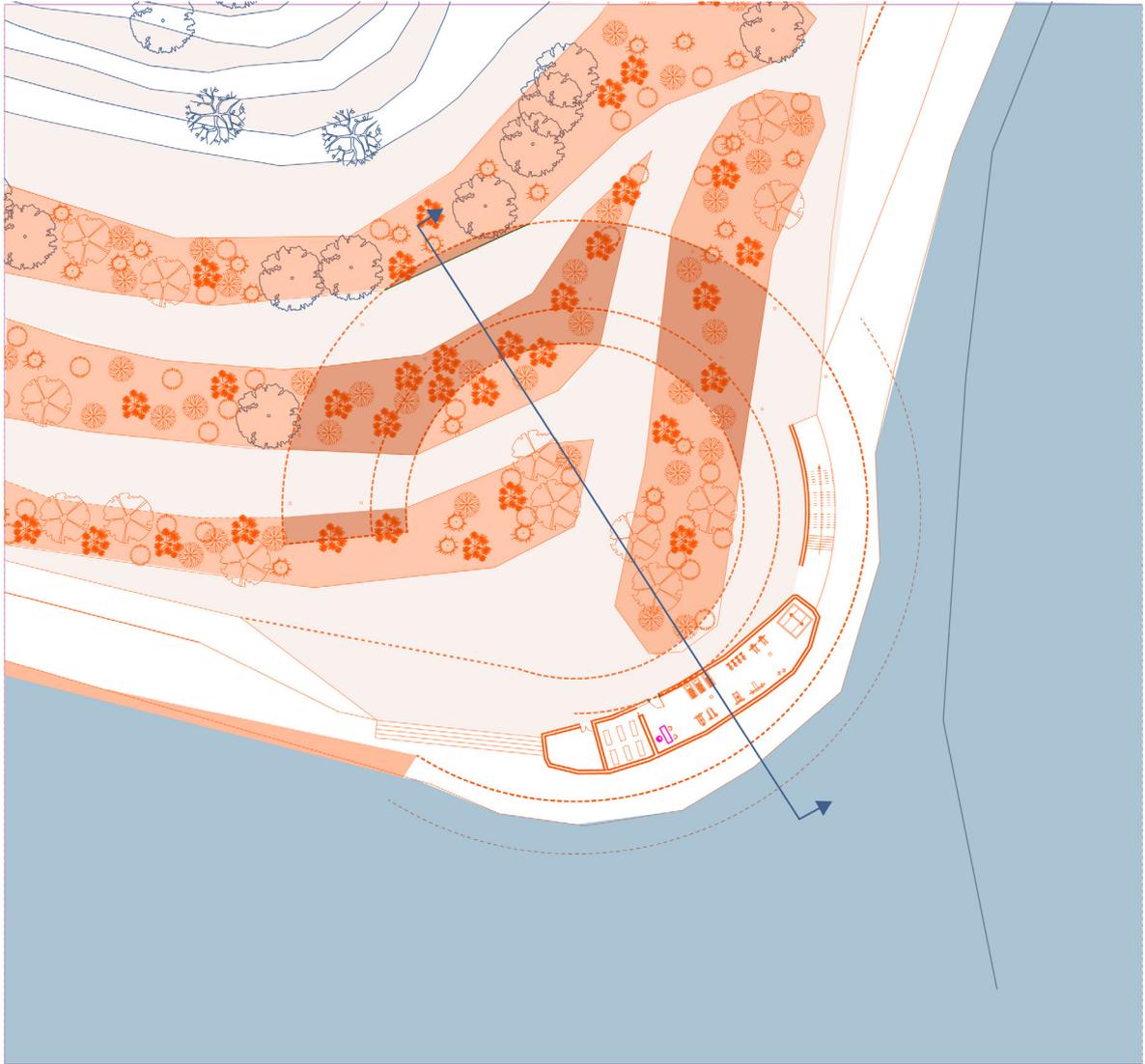


Evolution du projet

#3. Le Park(ing)

L'épaisseur qui vient protéger le centre historique ne change pas. Au niveau du terre-plein, l'office du tourisme comme la capitainerie vient s'imbriquer à la protection. Actuellement, un club nautique occupe l'embouchure de La Reppe. Je viens le développer par une forme circulaire qui prend place par dessus pour créer un centre sportif et culturel.

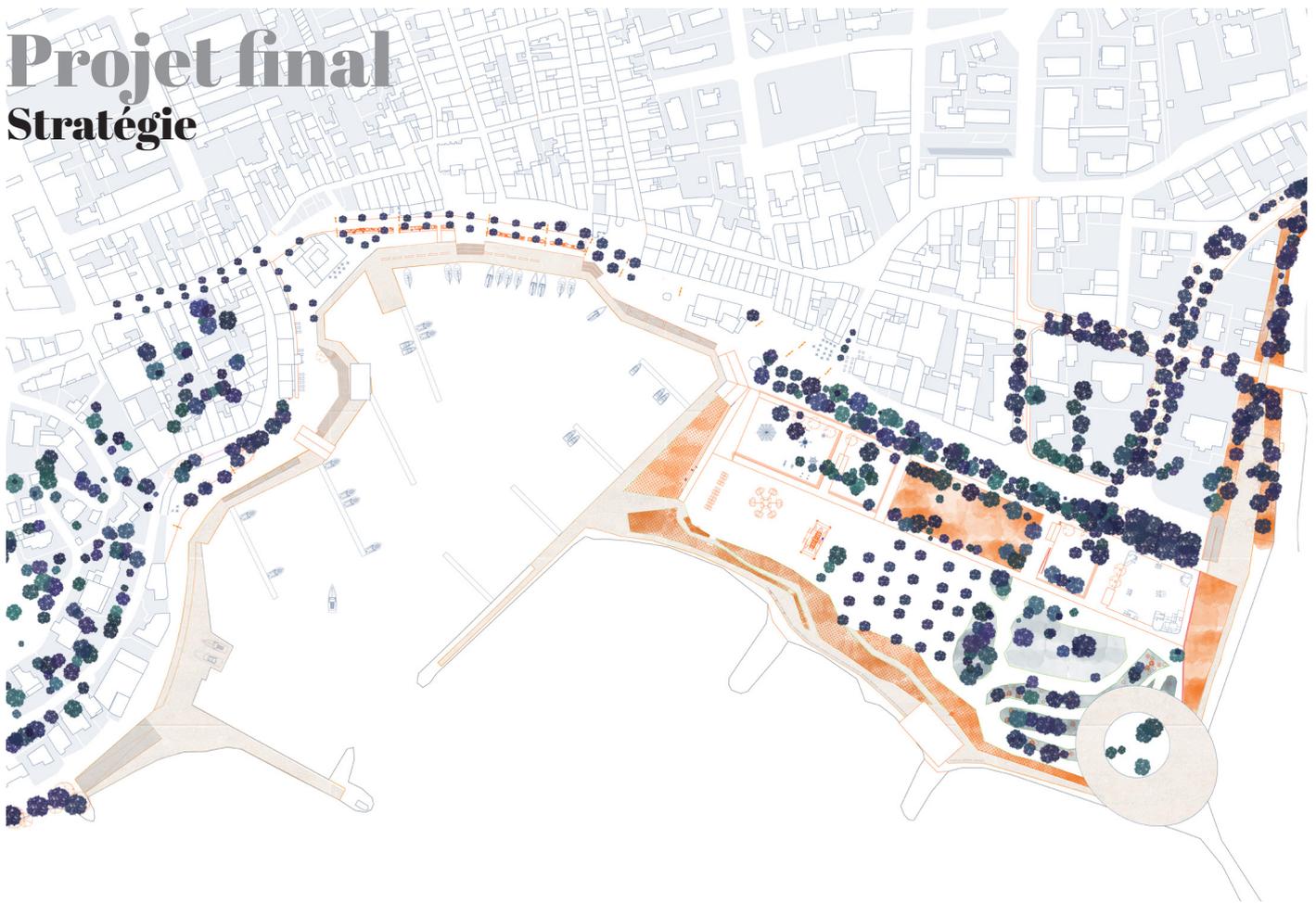
Le parking devient à ce moment-là un jardin avec des espaces végétalisés, des espaces sportifs font face au talus végétalisé et protège cet espace. Ce talus permet une promenade en bord de mer mais aussi des assises dans l'herbe .



IV- Projet final

Projet final

Stratégie



La protection est une promenade surélevée de 2,5 m sur une longueur de 1728 m qui prend différents aspects, sous la forme d'un mur de 0,50m, d'escaliers, d'espaces fermés, de gradins, de préaux, de rampes, de talus plus ou moins végétalisés. Elle va avoir un aspect plus minéral sur les quais et plus végétalisé vers le polder. Elle s'adapte à son environnement par son épaisseur, sa matérialité et son usage. L'accès à cette protection peut se faire par des escaliers ou des rampes, ces promenades seront éclairées la nuit. Elles donnent des points de vue différents sur le site.

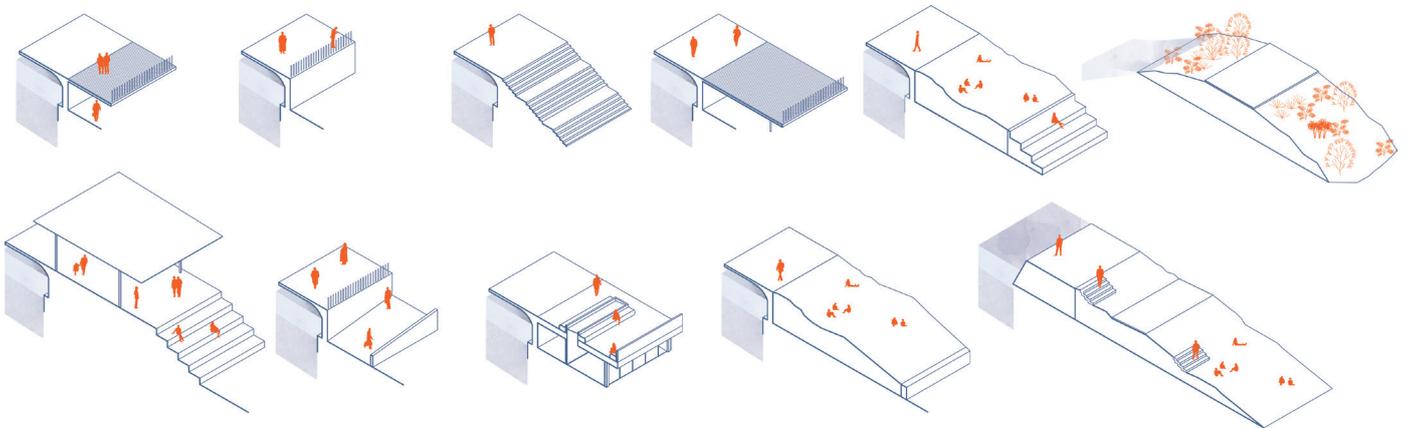
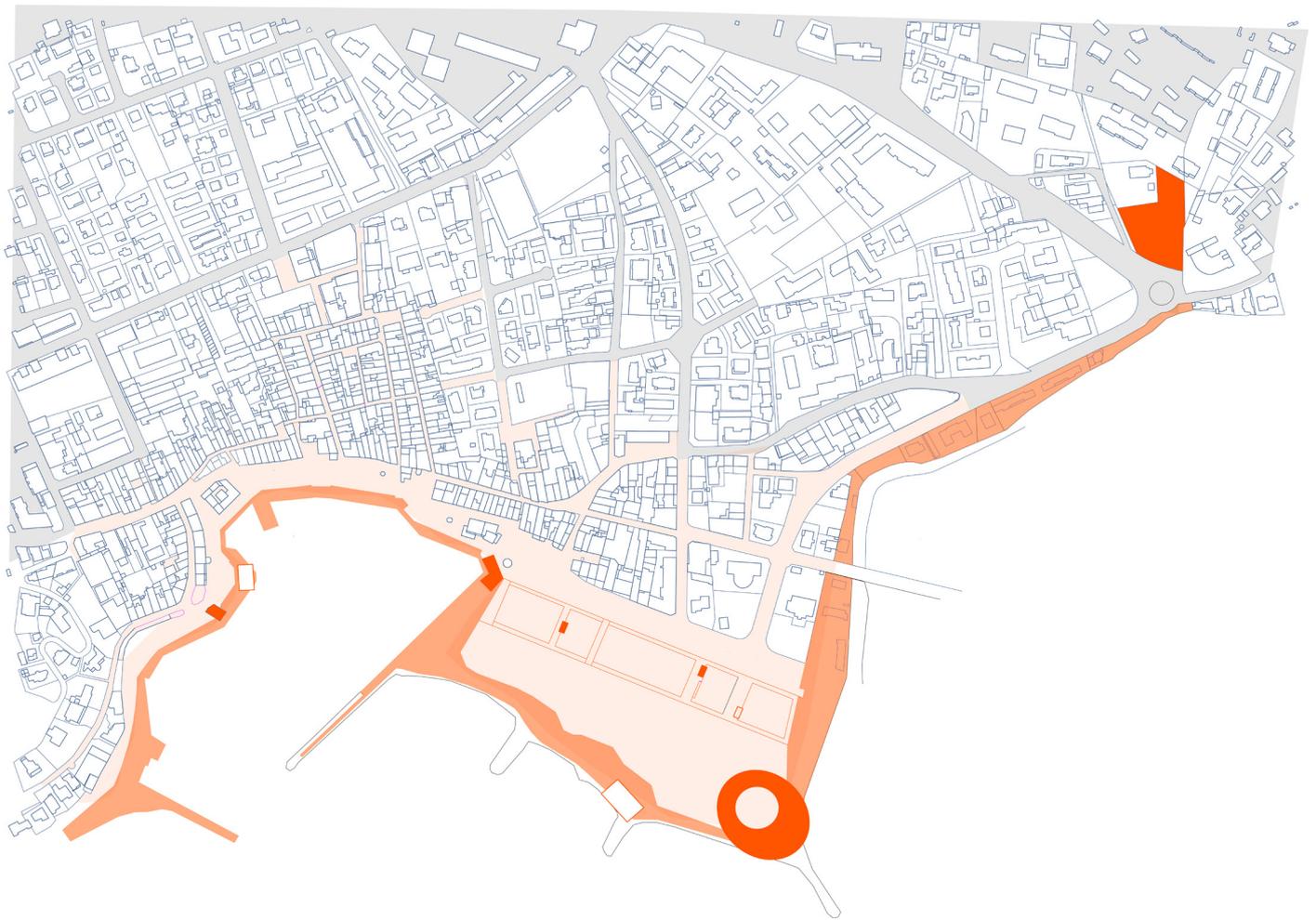
On peut voir la mise en place d'un parking silo à l'entrée de la nouvelle zone piétonne qui permet de libérer le centre-ville des voitures et des embouteillages. On peut rejoindre le centre ville par les ruelles piétonnes, par la protection végétalisée qui borde La Reppe ou grâce à une navette qui rejoindra le parking Silo au centre ville.

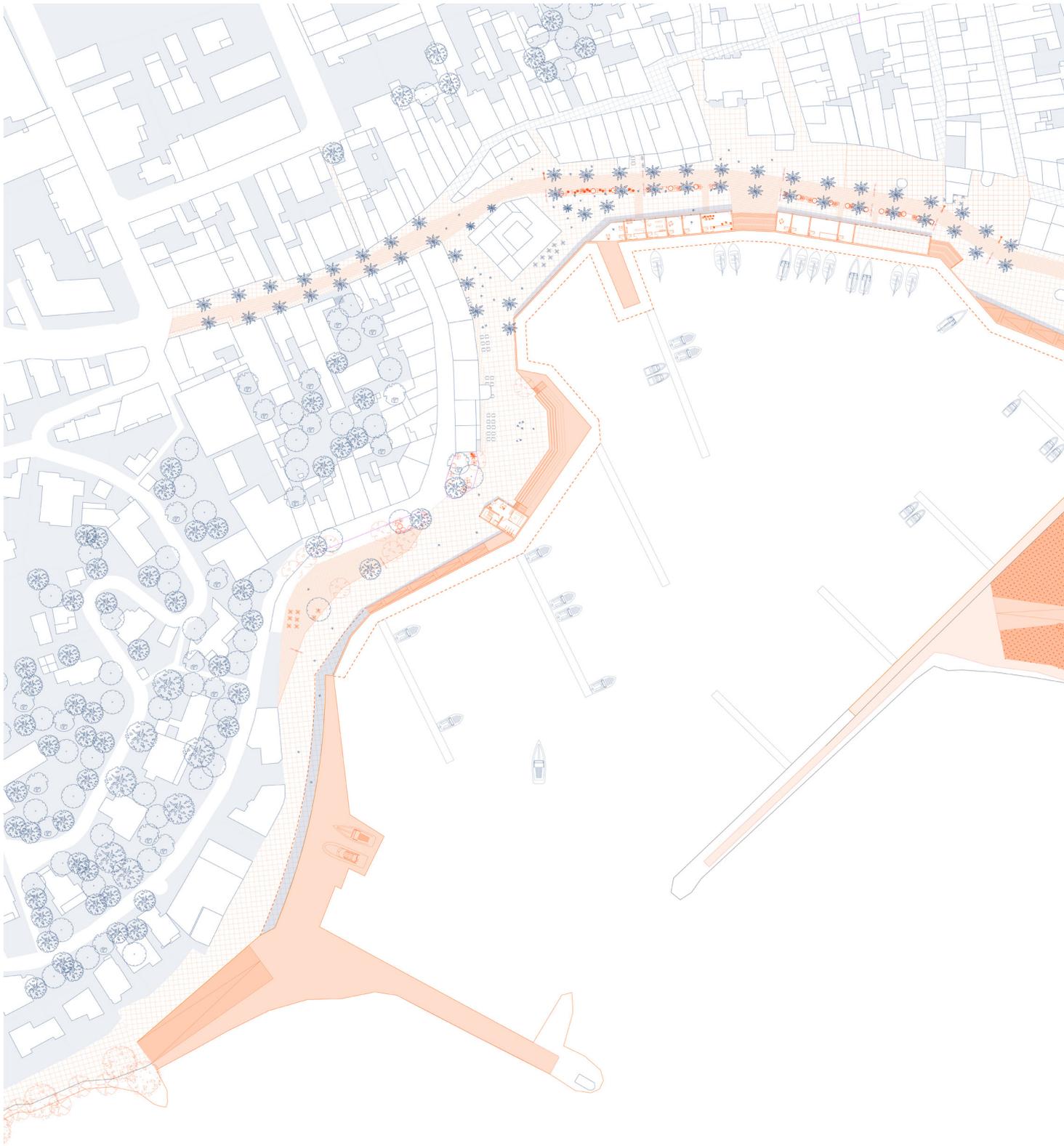
Le port est totalement conservé grâce à cette protection. Les quais sont seulement rehaussés et permettent toujours son usage. La capitainerie déplacée permet de faciliter son accès.

Plusieurs ombrières photovoltaïques prennent place sur cette protection car d'ici 2100 l'ombre devient une nécessité et la transition énergétique une obligation. L'ombrière du port permet comme celle de Marseille de marquer l'attente pour les navettes maritimes.

Derrière cette protection, le sol est repensé, unifié. Des bandes végétalisées prennent place.

L'ancien parking de 3397 m² est maintenant débarrassé de son asphalte. Il est remplacé par du stabilisé qui permet un usage libre, un champ de foire, une place publique mais aussi de rendre le sol plus perméable. Les usages présents comme le carrousel, les jeux pour enfant, le boulodrome, le mini golf ou le skate parc vont être délimités par des dalles qui marquent les limites de ces nouveaux espaces. Cette épaisseur de 40 cm permet des assises et une circulation autour de ces aires. Ce polder devient patrimoine à conserver.







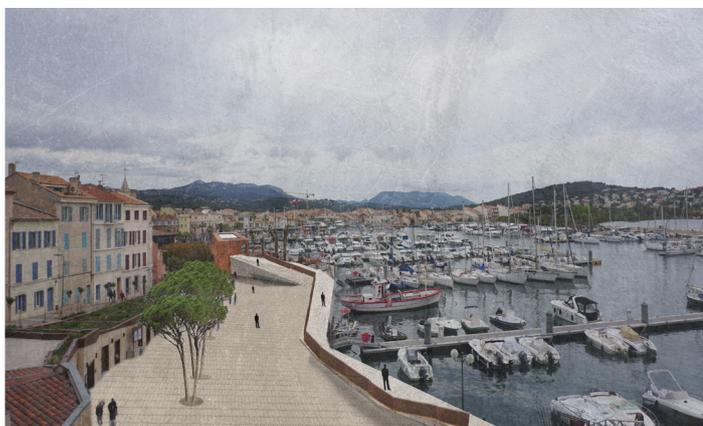
Projet final

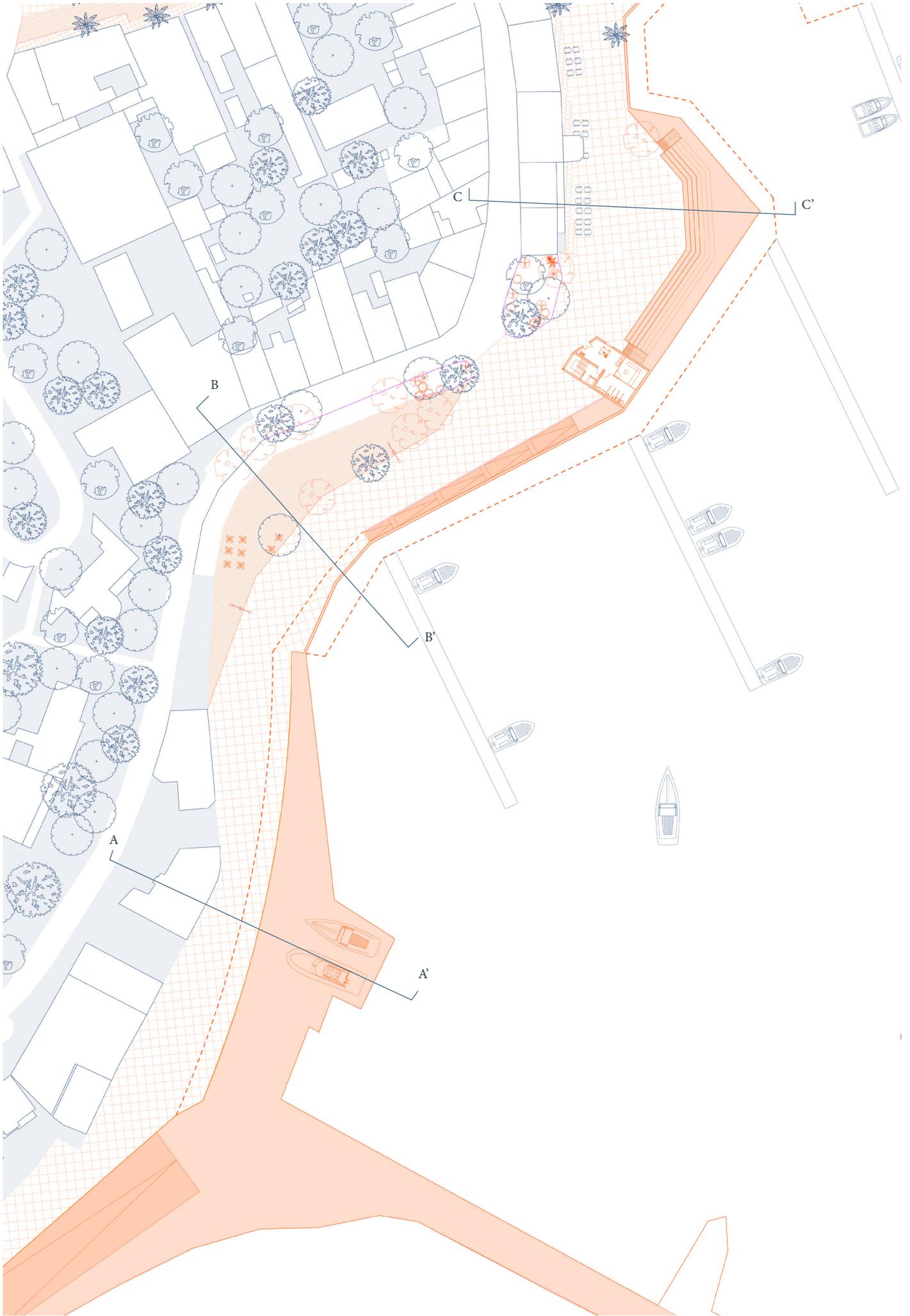
Nouveaux quais

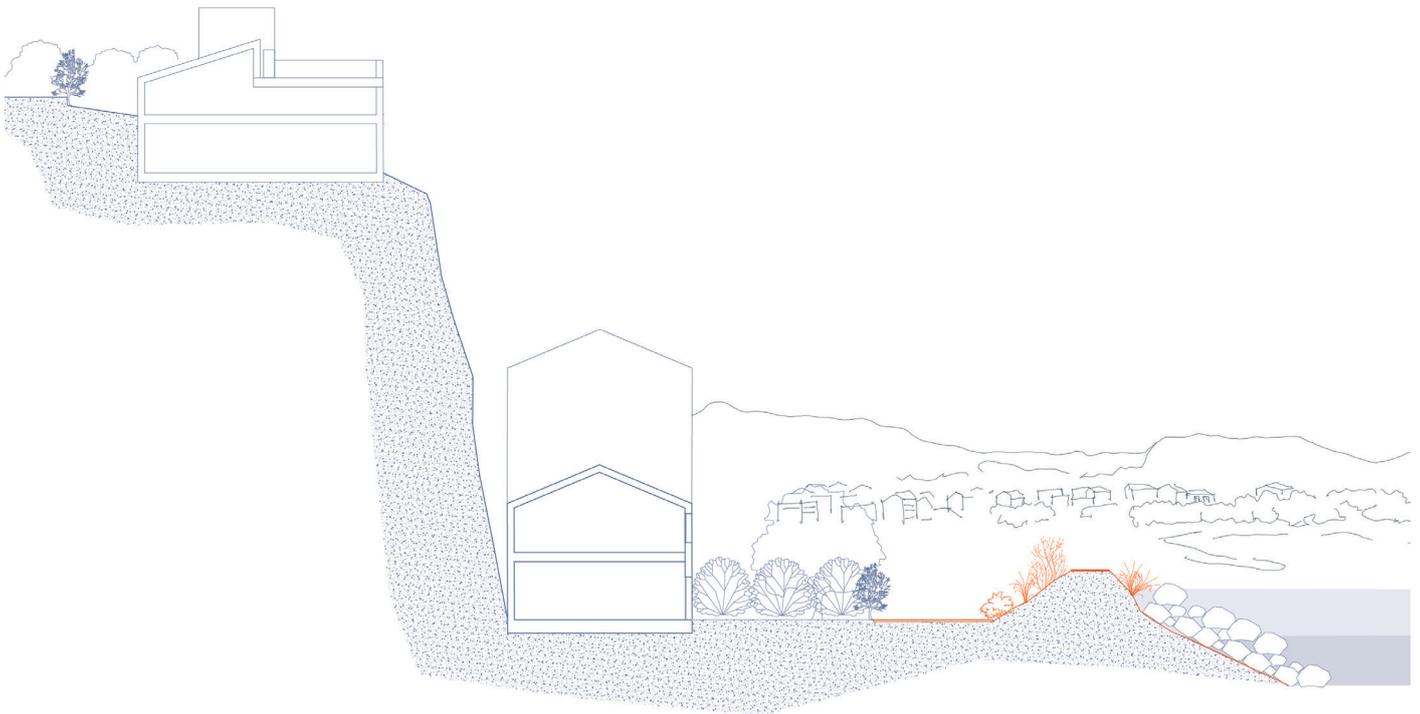
L'extrémité de la protection est végétale puis au niveau du chantier naval devient plus minérale et plus géométrique qu'organique. Une rampe importante permet de mener jusqu'au chantier naval. Celui-ci est conservé, seulement rehaussé. Une promenade le longe tel un balcon suspendu, elle permet de ne pas couper la continuité de la promenade créée.

Si l'on descend par les escaliers de l'Oratoire vers le port on peut voir la protection en béton qui rehausse les quais. La capitainerie est actuellement logée dans la Montée de l'Oratoire mais sa vue étant obstruée par la promenade, elle est déplacée sur celle-ci et permet un accès direct à l'eau, elle propose des bureaux pour les employés mais aussi douches, laveries et espaces de repos pour les plaisanciers.

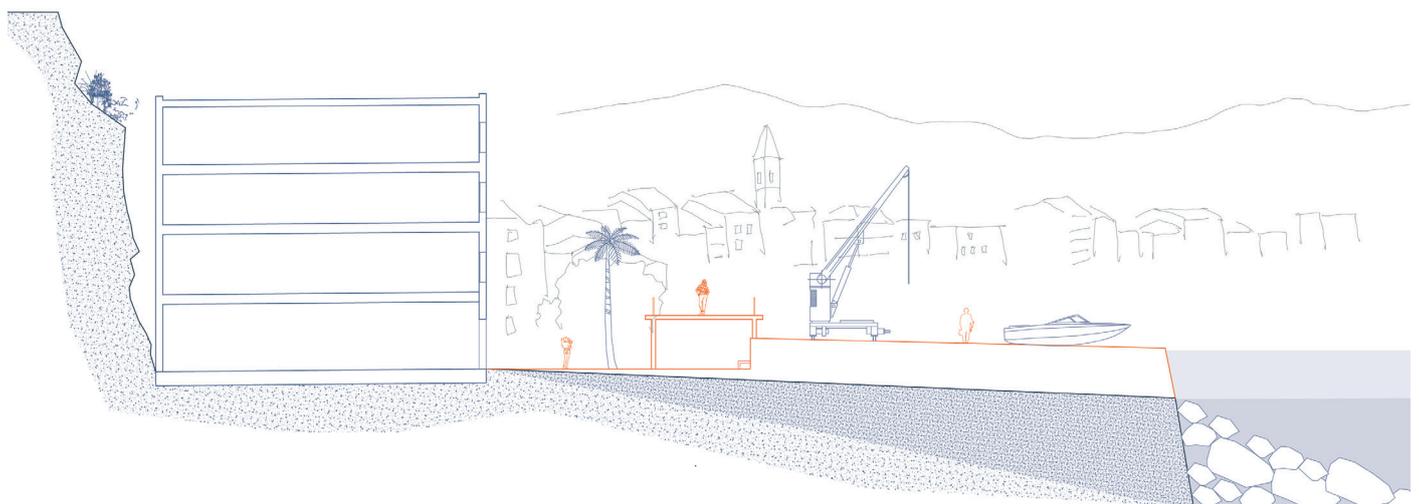
A la suite de cette nouvelle capitainerie se trouvent des gradins et sur la protection une esplanade accueillant une ombrière photovoltaïque pour permettre une attente de la navette maritime. Le sol est unifié par un pavage et totalement piéton. Le pavage change vers l'ancienne capitainerie car celle-ci peut devenir un espace de restauration et ainsi créer une nouvelle place. La différence de pavage permet de signifier ce changement d'usage.





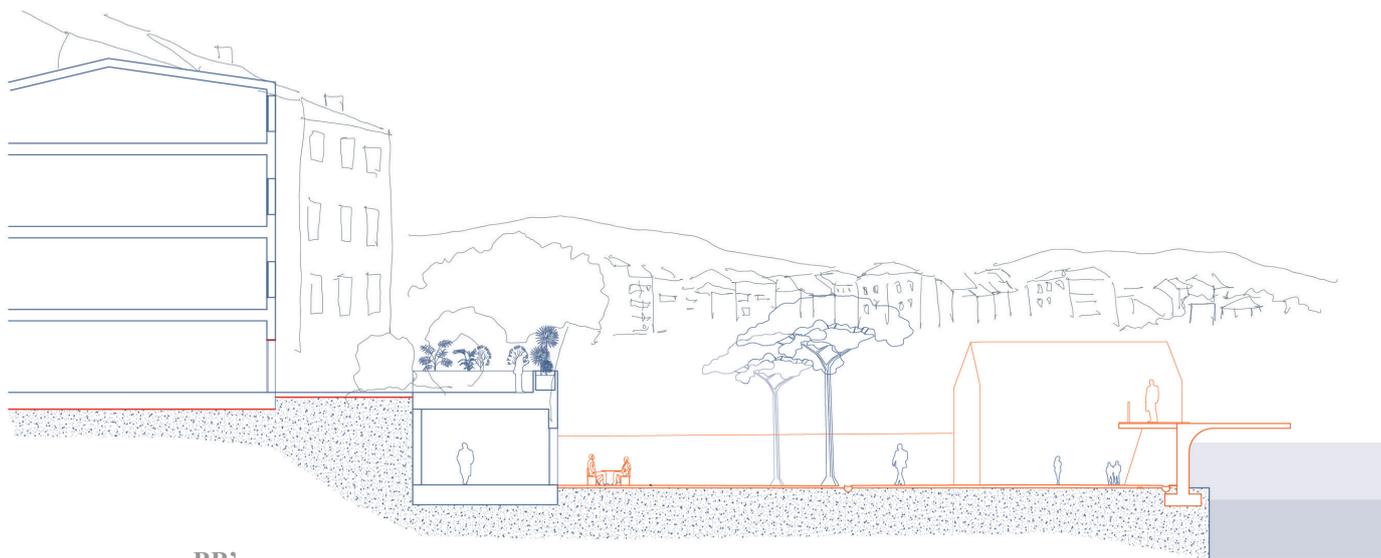


Cette première coupe montre la protection sous forme de talus que l'on retrouve à chaque extrémité de l'ouvrage. Végétalisée, elle permet un rideau agréable aux habitations et met en place aussi une promenade afin de ne pas couper le rapport à la mer.



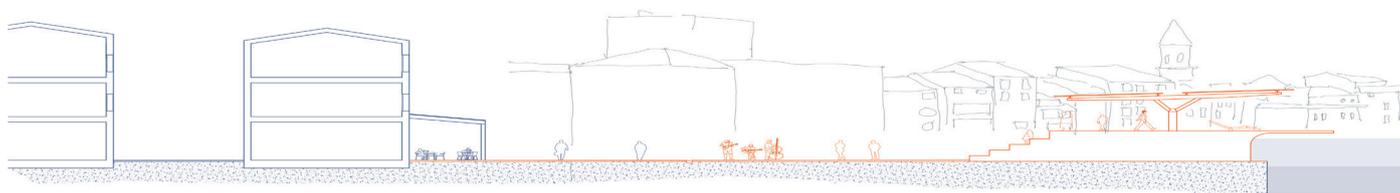
AA'

Cette coupe montre la promenade qui longe le chantier naval tel un balcon elle le surplombe et permet un abri côté ville comme un petit préau.



BB'

Ici, on peut voir l'ancienne capitainerie, maintenant des arbres ont pris place pour venir créer une place arborée. La protection fait face avec de la même manière une promenade côté mer et un espace abrité côté ville.



CC'

Enfin les gradins, face aux nombreux restaurants qui occupent les rez-de-chaussée des habitations existantes, permettent la mise en place d'événements entre ces deux espaces. Ces gradins mènent à une esplanade sur la promenade, on retrouve l'ombrière photovoltaïque.

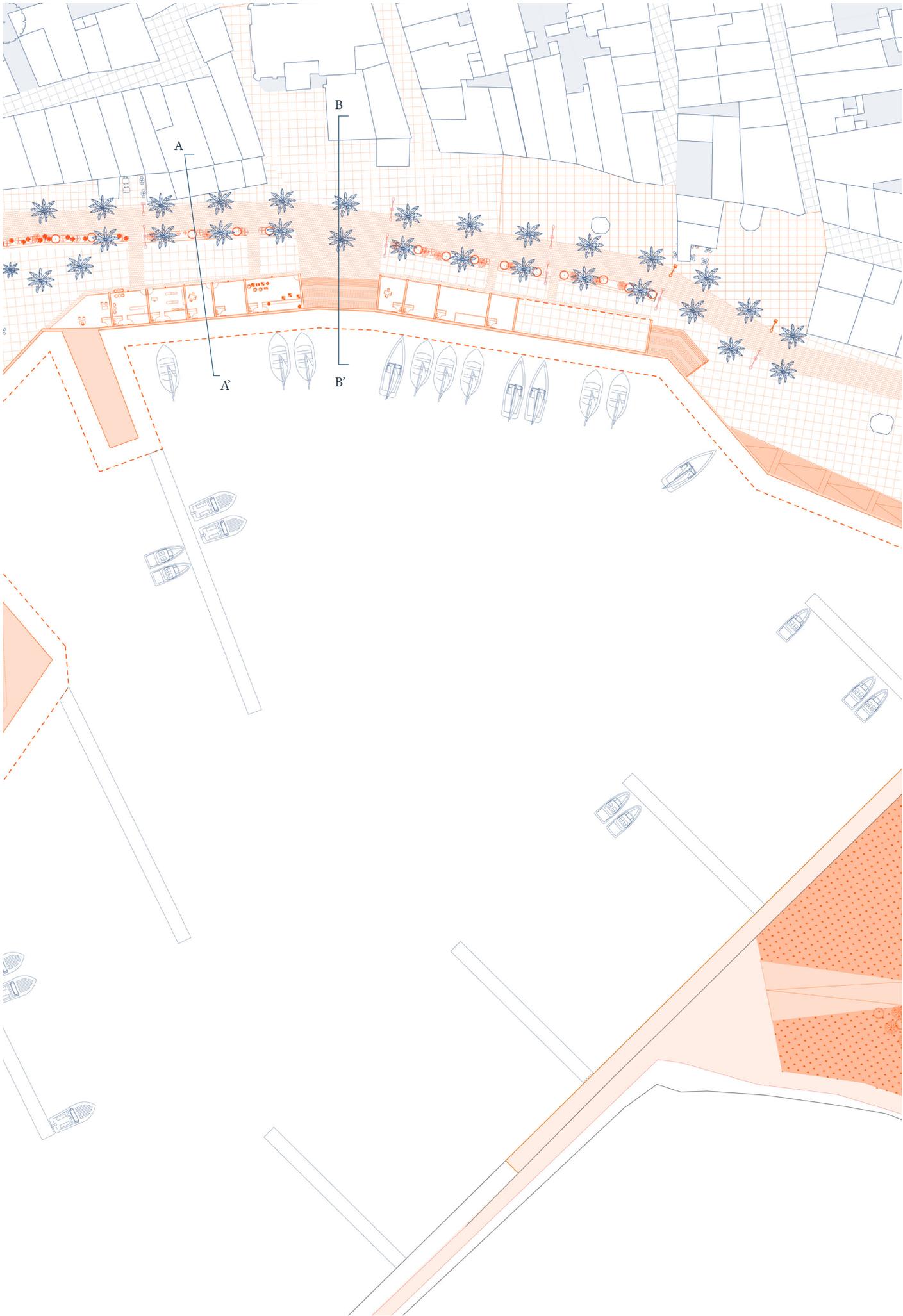
Projet final

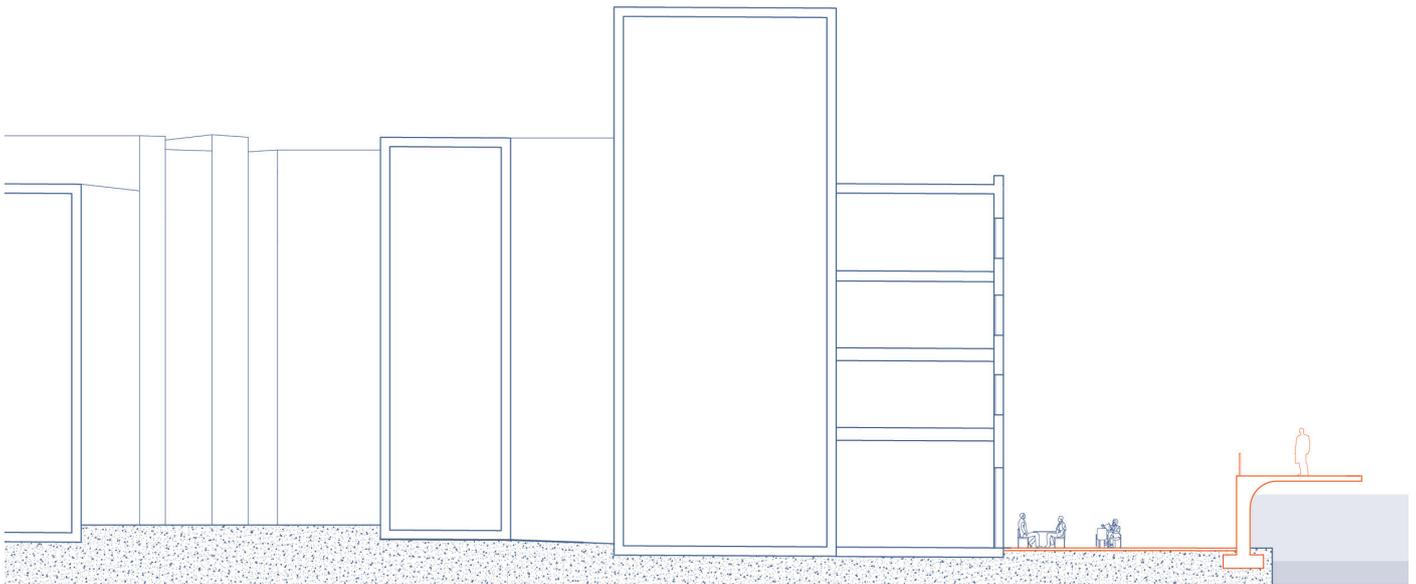
Nouvelle façade commerciale

La protection ici s'élargit pour permettre la mise en place de locaux commerciaux. Telle une galerie, elle vient créer une façade commerciale sur la rue. Ces espaces vont de 38 à 82 m², orientés nord ces espaces bénéficient d'un puit de lumière qui permet la mise en place d'assises sur la promenade. Un escalier monumental fait face à l'église Saint Nazaire et vient s'aligner en face de ce monument remarquable. Plus loin, les boutiques s'ouvrent pour donner place à un grand espace ouvert, un abri pour des ventes ou des événements.

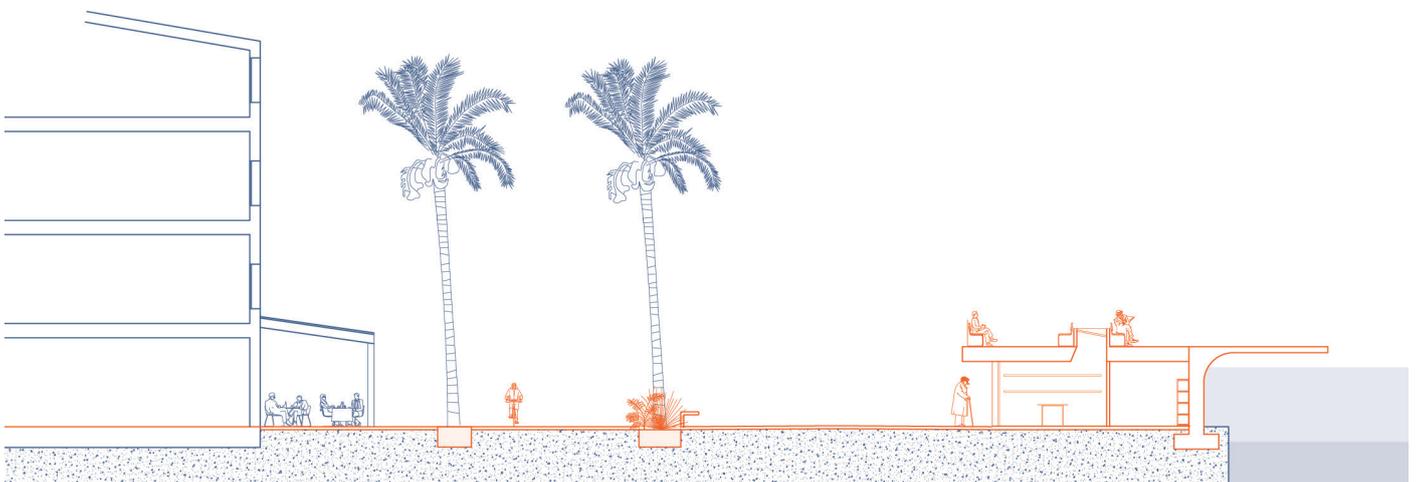
Une nouvelle bande plantée vient suivre l'allée de palmiers. Elle est sur le même modèle que celles que l'on peut observer dans la ville avec des plantes grasses, de la région qui demandent peu d'eau. Le long de cette bande plantée se déploie un banc.







Cet espace est le plus étroit que l'on peut trouver entre infrastructure existante et protection. Il y a 9,5m qui les sépare, le choix ici est de garder la forme du mur, la promenade se fait en porte à faux sur la mer.



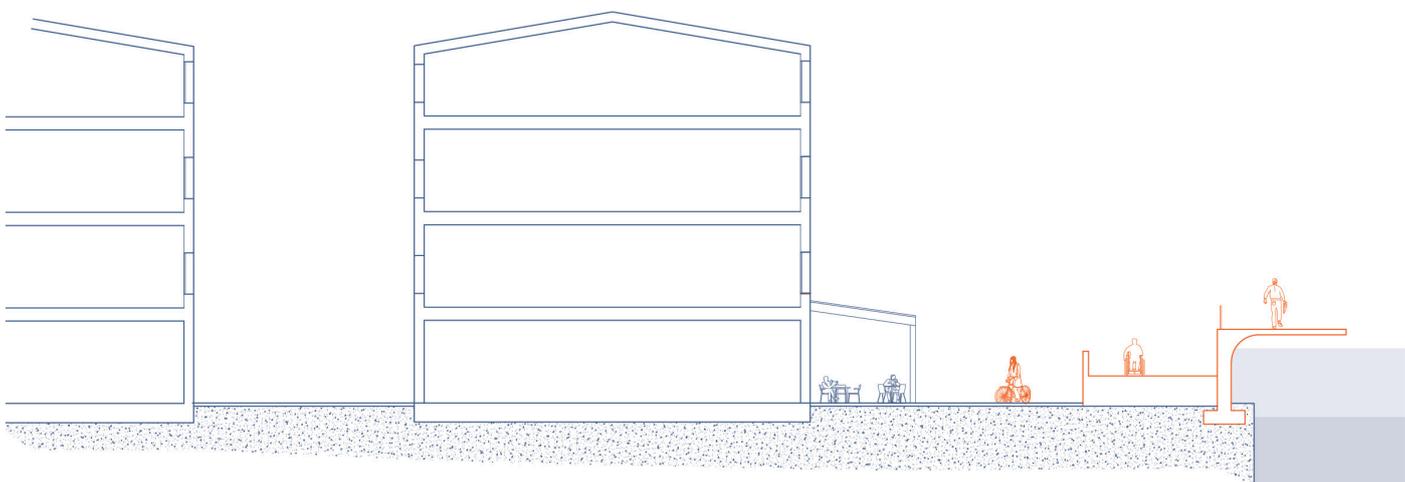
AA'

Cette coupe montre l'intégration des locaux dans la protection avec le puits de lumière qui apporte luminosité mais aussi assise. On peut voir que la distance avec la ville existante est importante 24,5 m.

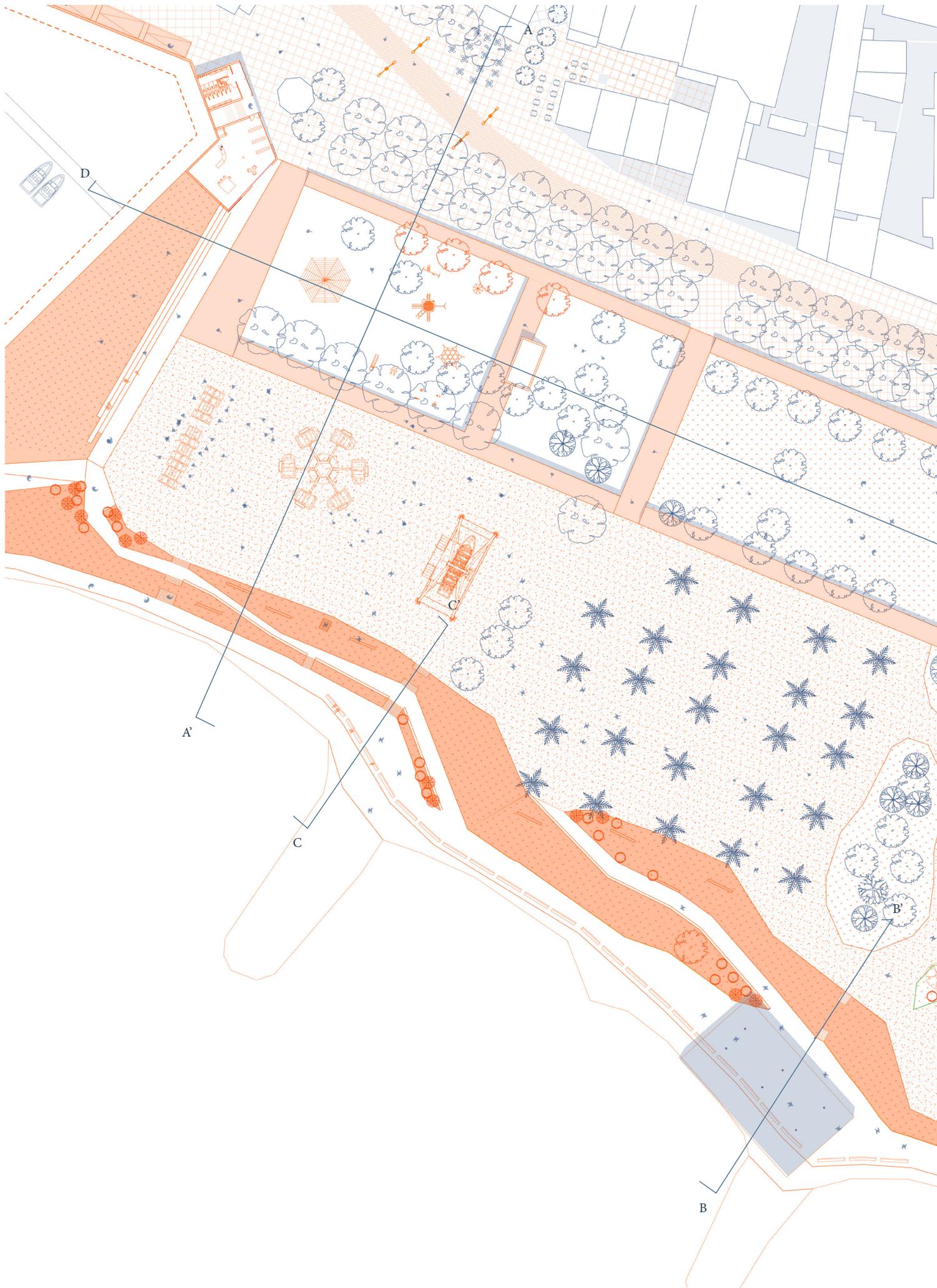


BB'

L'escalier ici fait face à l'Eglise saint Nazaire mais aussi à la Mairie, il permet un accès mais aussi marque un espace de manière plus forte dans son symbole, un accès plus important face à des infrastructures remarquables.



Le deuxième espace le plus étroit entre existant et protection, ici marque une partie de la rampe et l'espace qu'elle laisse avec la terrasse du restaurant qui fait face.





Projet final

La place publique

Si l'on suit le cheminement depuis le port, on passe le long de l'office de tourisme.

Le polder a été pensé comme un lieu dédié à la ville et aux usagers. L'asphalte a disparu au profit du stabilisé afin de créer un espace libre qui peut s'adapter à toutes sortes d'événements. La bande de loisirs est conservée mais retravaillée.

Cet espace est protégé par un talus végétalisé, en pente douce qui offre un espace de verdure où on peut s'installer et observer le lieu. Une majorité des espèces végétales est conservée. Il possède une promenade qui permet l'accès à la mer.

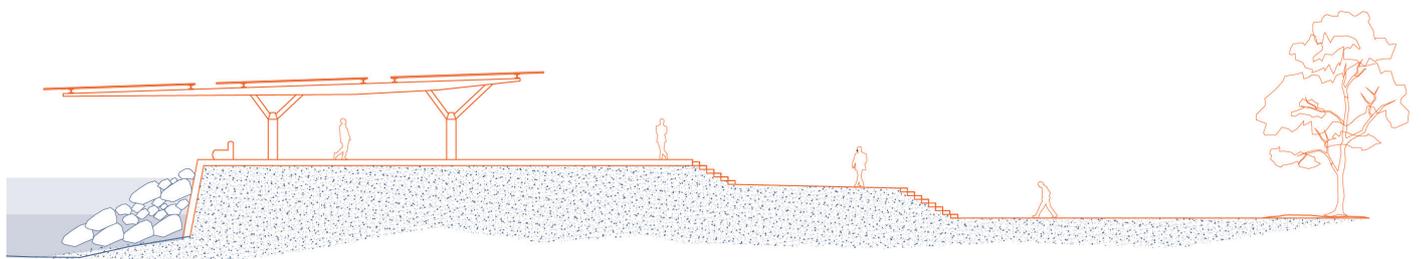
On y accède par des rampes ou des escaliers. Ce cheminement irrégulier varie au niveau de sa largeur. Sur une majeure partie de cette corniche se trouve un banc qui suit son parcours, il permet des assises face à la mer. Une ombrière photovoltaïque permet des assises à l'ombre, face à la mer.

Par la suite, la promenade traverse le bâtiment sportif culturel. Circulaire, ce bâtiment accueille le club nautique, restaurant, bar, centre culturel et à son rez-de-chaussée une salle de sport. Le toit est praticable et permet une vue à 180°. Il représente le belvédère de mon site.

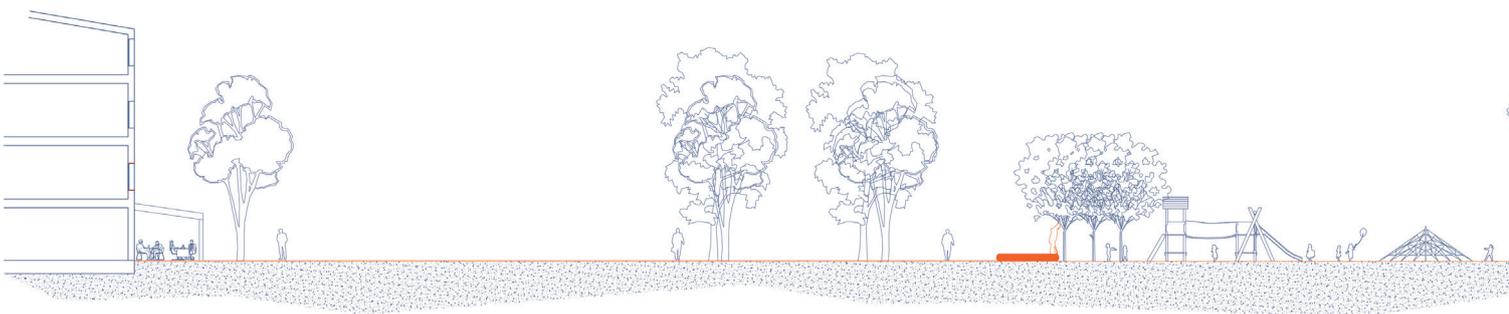
La promenade ensuite remonte le long de la Reppe et rejoint le parking silo plus haut. Elle rejoint aussi le pont qui permet l'accès au projet de Loïc et son nouveau littoral.

La bande de loisir devient le seuil de ce nouveau lieu de vie, pour cela une dalle de 40 cm, permet des assises, des promenades et délimite des usages. Elle contraste avec l'espace libre. Des petites infrastructures faciles à monter et à démonter viennent s'imbriquer et permettent des abris, lieux de vente, ou points de rafraîchissement, elles s'adaptent à l'usage d'un espace, jeux pour enfants, mini golf, boulo-drome, skate parc ou seulement un espace vert. Un autre petite ombrière se tient à proximité du skate parc et abrite des assises.



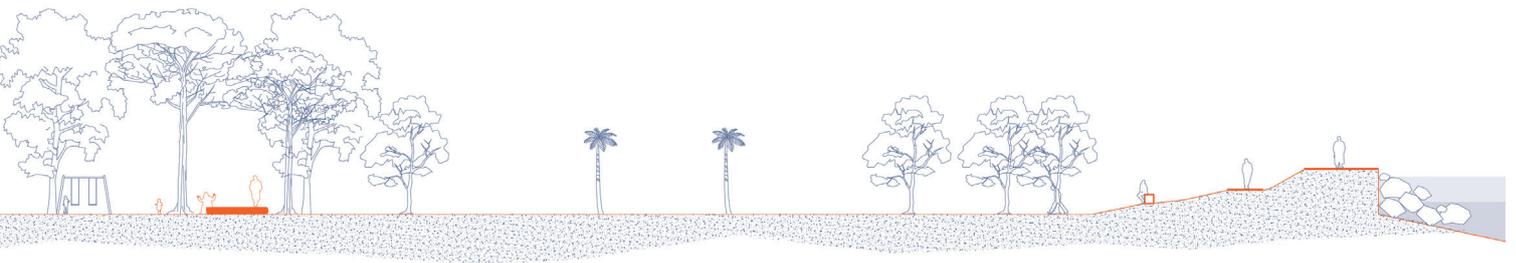
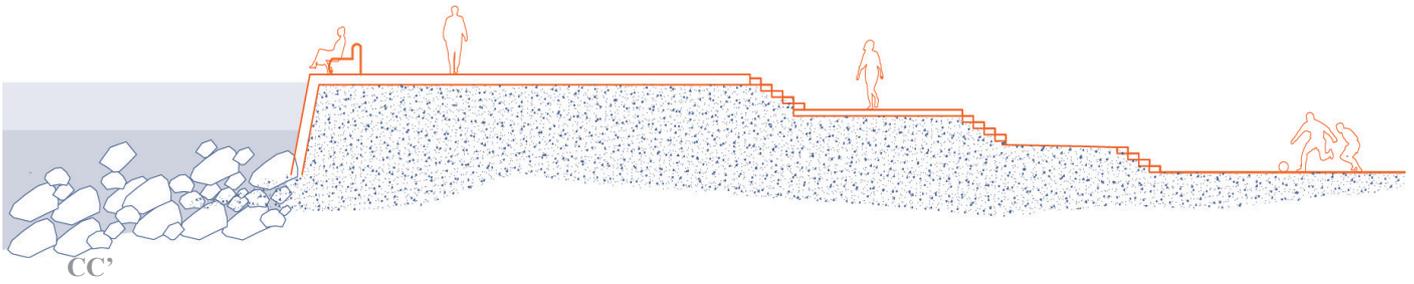
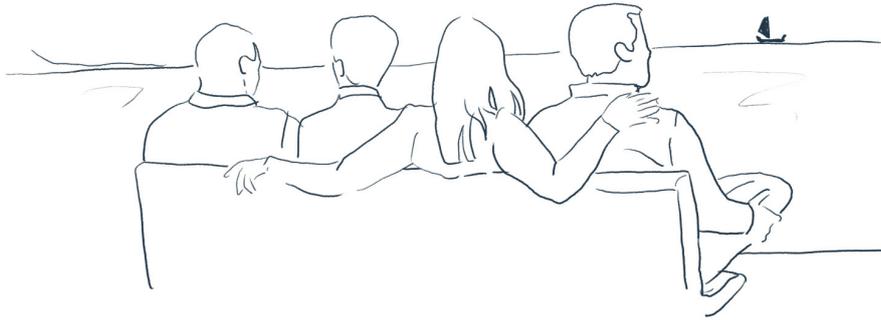


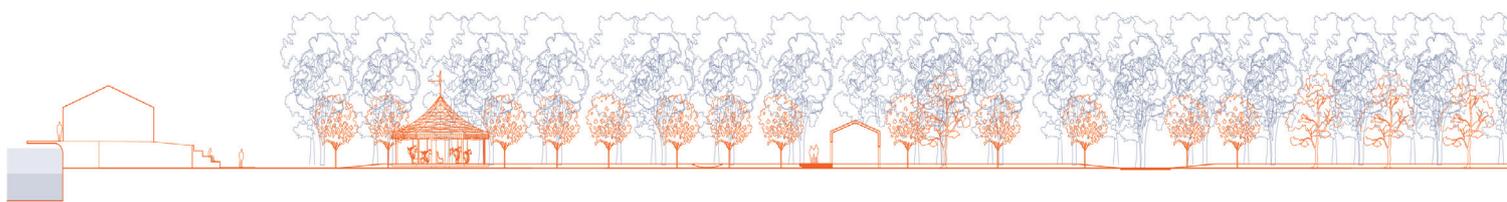
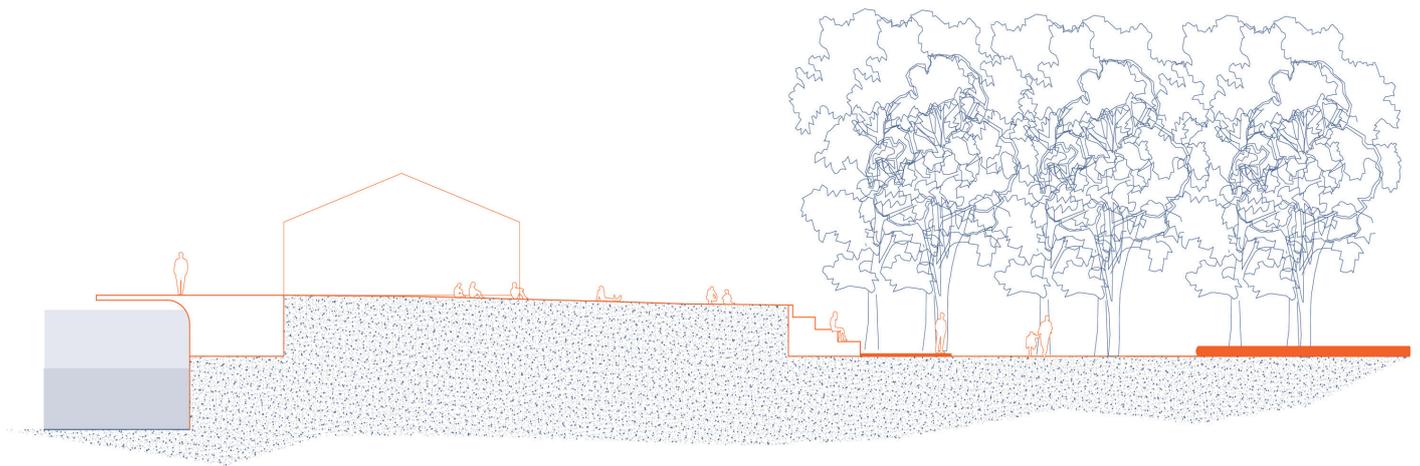
BB'



AA'

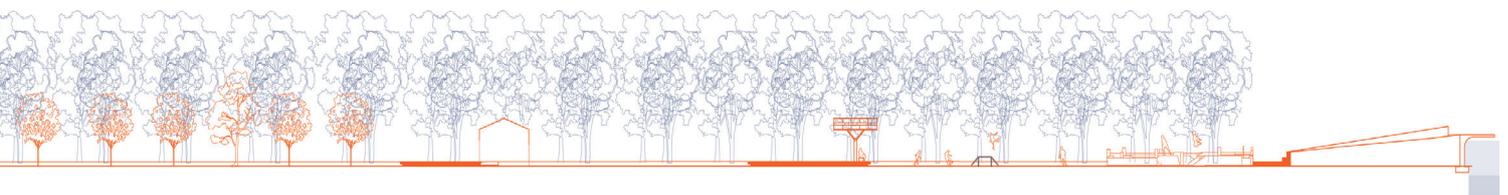
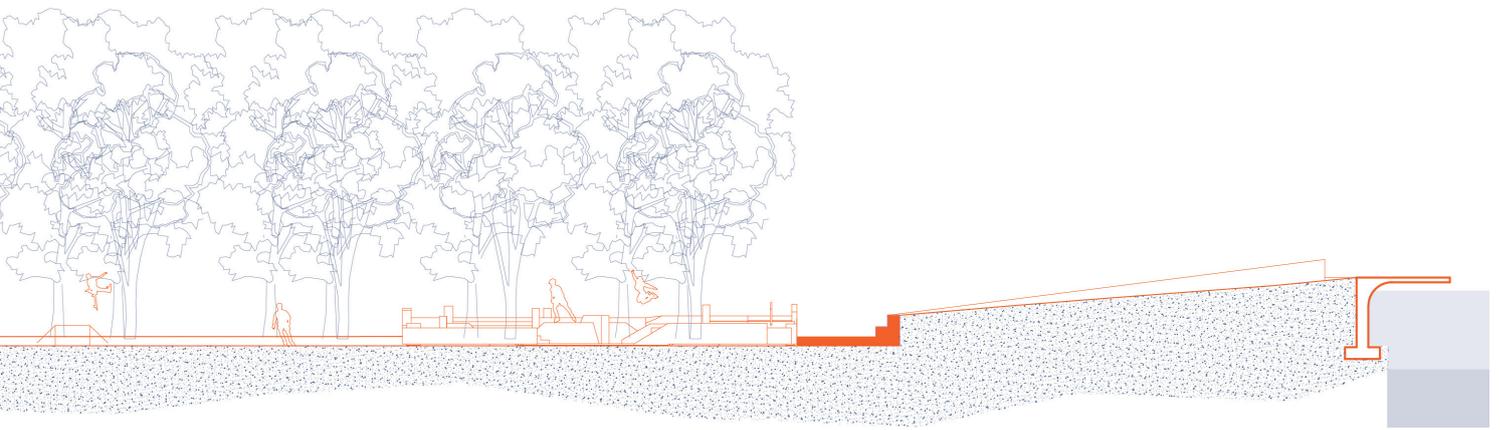
Coupe générale, depuis la ville existante jusqu'à la protection sous forme de talus. On peut voir la bande de 40 cm qui entoure certains usages. Les deux coupes avec une plus petite échelle permettent de montrer les différents aspects que peut avoir le talus.





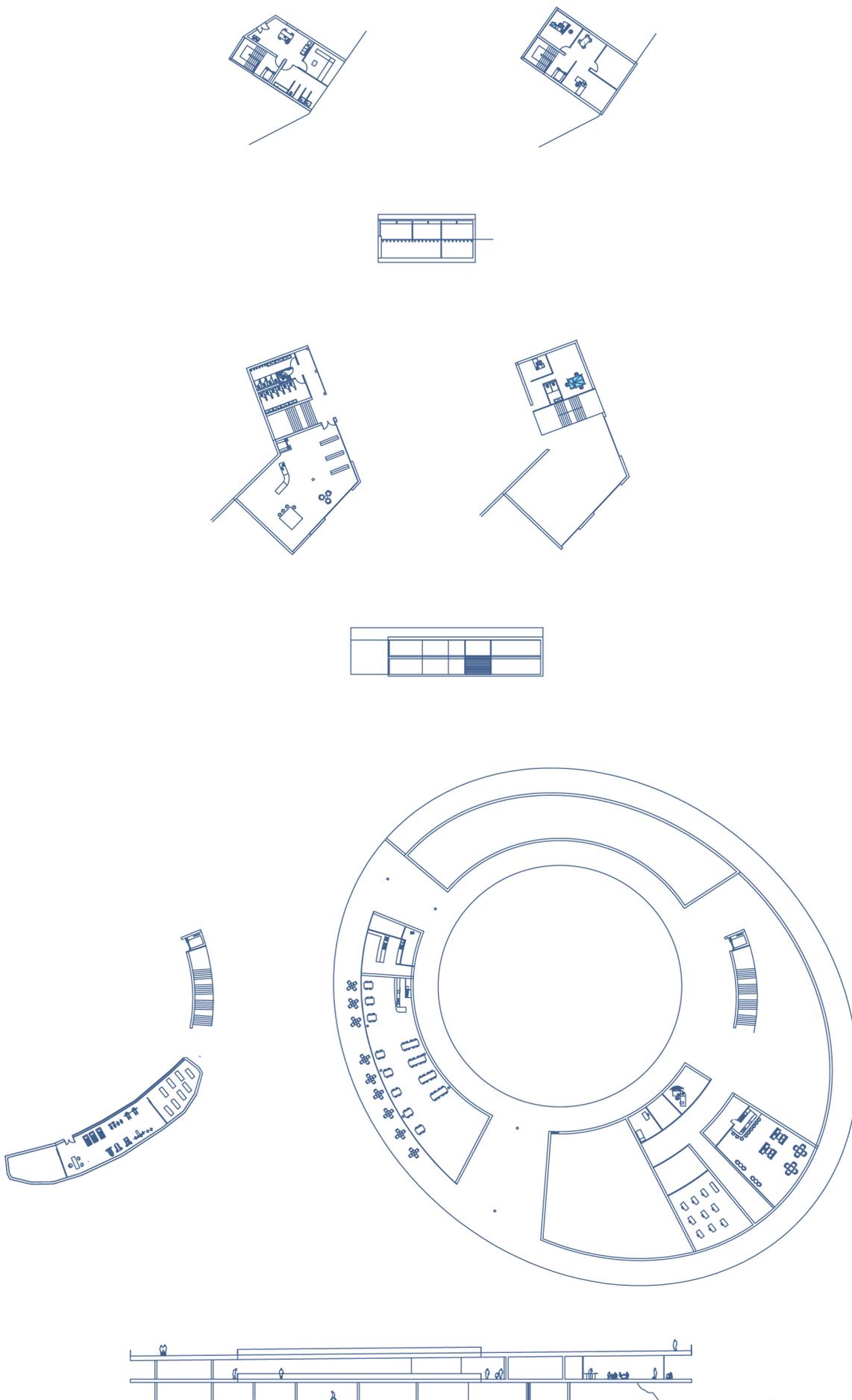
DD'

Elle coupe depuis les deux parties de la protection qui entourent cet espace. On peut voir sur la gauche la protection talus avec assises ainsi que l'office de tourisme en fond, de l'autre un talus aussi avec assise qui délimite le skate parc. Les coupes avec une échelle plus petite montrent les différentes petites infrastructures qui prennent place sur la bande qui délimite les espaces et usages.

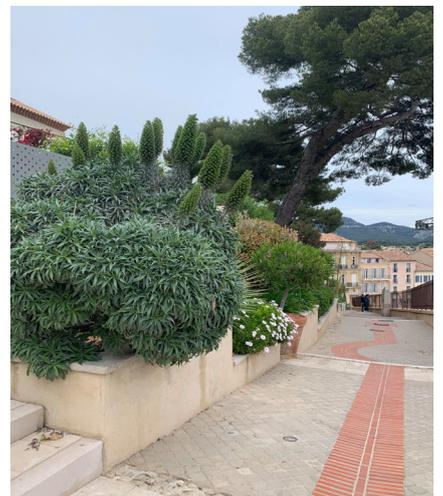
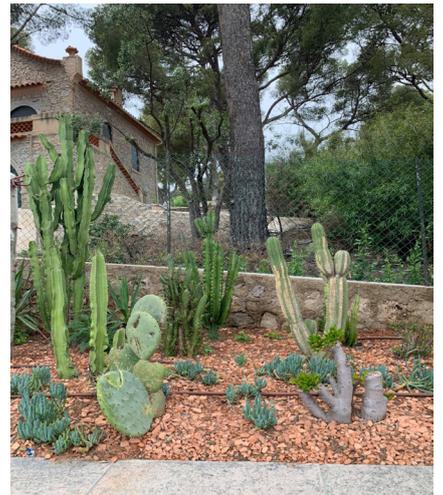


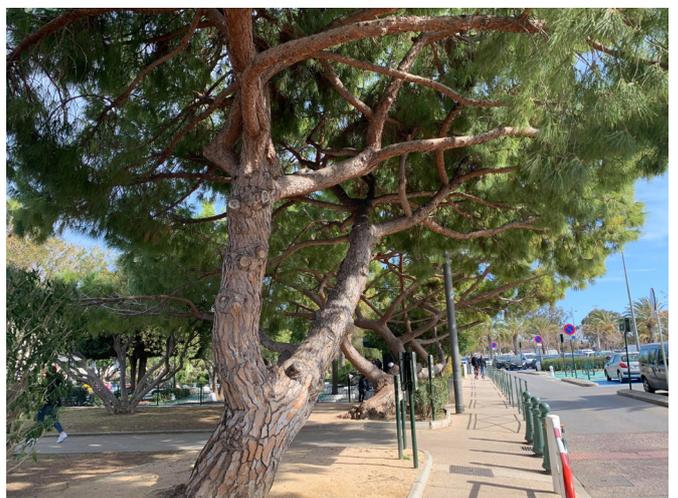


La capitainerie, l'office de tourisme et le centre sportif culturel prennent place sur cette protection. Ces infrastructures sont en cours de reflexions.



Végétation existante conservée





Conclusion

Sur un territoire historique, le port, où l'habitat s'est regroupé tout autour, il était difficile d'imaginer un recul du trait de côte. Il ne pouvait s'agir que d'une stratégie de défense face à la montée des eaux. Avec ce principe de protection, l'espace public, lieu de rencontre de la commune, peut continuer à exister tout en se développant et en s'améliorant. Ce nouvel espace créé peut avoir diverses fonctions selon les besoins. La protection permet de conserver notamment la fonction première de ce lieu, un port et peut autoriser par la suite, un développement de celui-ci.

Le piéton est maintenant prioritaire, cet espace est créé pour lui. Le but étant de maintenir l'attrait touristique et de le développer. C'est un lieu ouvert à tous, pour tous les âges, qu'ils soient résidents ou touristes. Ce projet est relié au deux autres projets par un pont ou la promenade qui longe la Reppe.

Le but était non pas de créer un rempart mais une infrastructure qui s'adapte aux besoins des habitants et qui crée un nouveau lien avec le port et la mer. De plus, les usages et la végétation existante sont conservés et remis en valeur.

Bibliographie

Sites internet

<https://www.provence7.com/portails/villes-et-villages/communes-a-visiter/sanary-sur-mer-a-visiter-83/>

<http://www.toutsanary.fr/histoire/general.php3>

http://jcautran.free.fr/oeuvres/tome2/michel_pacha.html

Ouvrages

Villes et changement climatique - îlot de chaleur urbains, sous la direction de Jean-Jacques Terrin - Parenthèse

Méditerranée, connaissance des arts, HS : n°156

Hé... la mer monte ! chronique d'une vague annoncée, Guillaume Bouzard, Mathieu Duméry et Éric Chaumillon, Plume De Carotte Eds, 2019

Étudiant

Julie DUCROS

Département

**Architecture et Territoires Méditerranéens
“Habiter Demain Le Littoral”**

Directeurs d'études

Eric DUSSOL

Frédéric GIMMIG

Avec la participation de

La DREAL

La DDTM du Var

Projet de fin d'études

2020-2021

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille